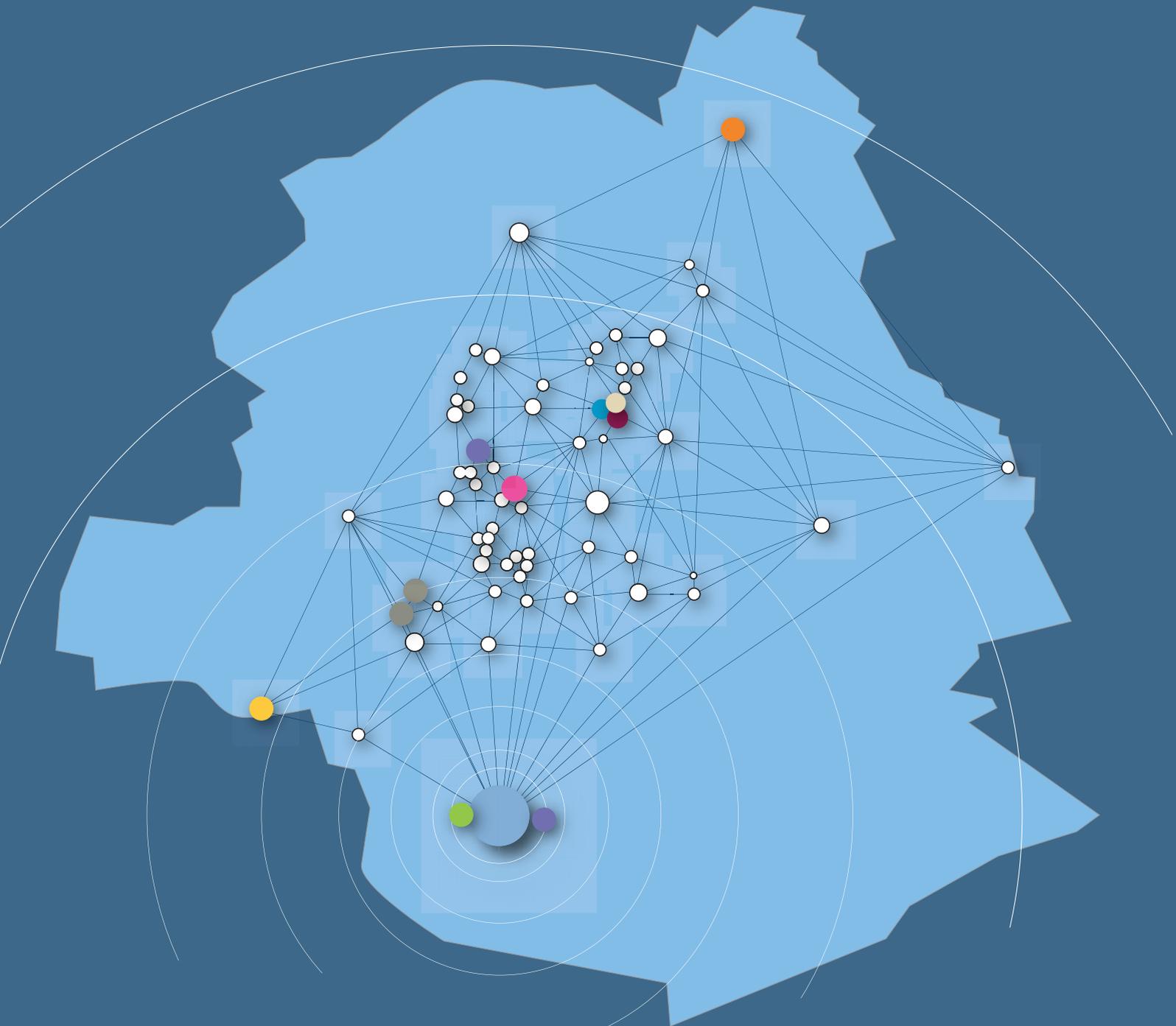


BRUXELLES FORMATION



Rapport
annuel 2012

des
formations
pour
un
emploi



TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	2	5. Le suivi des chercheurs d'emploi	44
Les membres du Comité de Gestion	3	5.1. L'étude Ulysse - la mise à l'emploi	44
Préface	4	5.2. La Cellule Relations Entreprises	46
		5.3. Le service médiation	47
1. Présentation de BRUXELLES FORMATION	6	5.4. Corail, le logiciel de gestion administrative des stagiaires	48
1.1. L'environnement bruxellois	6	5.5. La satisfaction des usagers	48
1.2. Les missions	7	5.6. Un nouveau programme de formation à la citoyenneté	49
1.3. Les chiffres-clés 1999-2012	9		
1.4. Les implantations géographiques	10	6. La formation en partenariat	50
1.5. Zoom sur 2012	12	6.1. L'insertion socioprofessionnelle (ISP)	50
1.6. Focus sur le Tremplin Jeunes	16	6.2. L'enseignement de Promotion sociale (EPS)	52
1.7. Le Contrat de gestion	18	6.3. La formation des personnes handicapées	53
1.8. La certification Qualité	19	6.4. Le Fonds social Européen (FSE)	55
		6.5. La collaboration avec les fonds sectoriels	55
2. Information, accompagnement et orientation des chercheurs d'emploi	20	6.6. La collaboration avec les centres de référence	57
2.1. BRUXELLES FORMATION CARREFOUR	20		
2.2. BRUXELLES FORMATION TREMPLIN	22	7. Tableaux récapitulatifs	58
		7.1. BRUXELLES FORMATION	58
3. Acquis et compétences	24	7.2. BRUXELLES FORMATION et ses partenaires	60
3.1. L'identification des compétences en formation	24		
3.2. L'organisation modulaire de la formation	24	8. Nos collaborations	62
3.3. L'évaluation des acquis et la certification	24	8.1. Le comité stratégique BRUXELLES FORMATION-Actiris	62
3.4. Le développement pédagogique en partenariat	25	8.2. BRUXELLES FORMATION dans les instances officielles	63
3.5. La validation des compétences	25	8.3. La collaboration avec les opérateurs publics de formation	63
4. Les activités de formation en 2012	28		
4.1. BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION	28	9. BRUXELLES FORMATION en bref	64
4.2. BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE	30	9.1. Le bilan social	64
4.3. BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE	32	9.2. Structure de BRUXELLES FORMATION	65
4.4. BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES	34	9.3. Les formations du personnel	66
4.5. BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimédiaTIC	36	9.4. Bien-être au travail	67
4.6. BRUXELLES FORMATION LANGUES	38		
4.7. BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES	40	Informations générales	68
4.8. Les formations pour chercheurs d'emploi en entreprise et en établissement d'enseignement	42		
4.9. La convention d'immersion professionnelle (CIP)	42		
4.10. Les stages en entreprise	43		
4.11. Récapitulatif stages et formations en entreprise	43		

LES MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION

Président du Comité de Gestion

Antoine de Borman

Membres représentants des travailleurs

Myriam Gérard
Abel Gonzales Ramoz
Khadija Khourcha
Romeo Matsas
Philippe Van Muylder
Philippe Vandenabeele
Valérie Vanwalleghem

Membres représentants des employeurs

Jean-Claude Daoust
Floriane De Kerchove
Arnaud Le Grelle
Emilie Lessire
Brigitte Mester
Pierre Thonon
Francine Werth

Invité permanent

Pierre-Pol Maeter

Commissaires du Gouvernement

Marc Focroulle,
commissaire du Ministre de Tutelle
Nourdine Taybi,
commissaire du Ministre du Budget

Fonctionnaires généraux

Michel Peffer, Directeur Général
Marc Thommès, Directeur Général Adjoint
Christine Van Espen, Inspecteur Général



PRÉFACES



Après 17 années de bons et loyaux services, je quitte Bruxelles Formation. C'est donc la dernière fois que me revient la tâche de présenter le rapport annuel, un outil qui m'est cher. Il traduit en effet exactement l'activité de Bruxelles Formation sur l'année. Et 2012 a été particulièrement riche et dynamique, avec des chiffres qui parlent d'eux-mêmes.

Une si longue vie commune laisse des traces et je garde de mon passage à la tête de Bruxelles Formation des souvenirs forts où les motifs de satisfaction et les réussites ont été bien plus nombreux que les déceptions et les écueils. Bruxelles formation est aujourd'hui une institution solide qui compte près de 400 personnes. Entre 1996 et 2012, le métier que nous exerçons s'est radicalement transformé.

Mais avant d'évoquer ces changements, je tiens ici à remercier mon vieux compagnon de route Marc Thommès, un homme pétri de convictions fortes et sur qui j'ai pu m'appuyer durant toutes ces années. J'exprime aussi ma profonde gratitude au personnel sans qui rien n'aurait été possible. Ces dernières semaines, je n'ai eu de cesse de le répéter : si Bruxelles Formation est devenu une référence en matière de formation professionnelle dans ce pays, c'est à son personnel qu'il le doit, à ces femmes (elles sont les plus nombreuses) et à ces hommes qui se dévouent sans compter pour une noble cause qu'est la formation. Un personnel que je n'hésite pas à qualifier de remarquable par sa qualité et totalement acquis aux objectifs de l'institution.

Je salue aussi la gestion paritaire de Bruxelles Formation, gage de son développement harmonieux. Cette gestion paritaire patrons-syndicats est à mes yeux un modèle qu'il convient de développer.

Ces excellents résultats reposent sur le développement précieux de nos partenariats et en particulier avec l'insertion socioprofessionnelle.

Il y a 17 ans, notre travail consistait surtout à réorienter ou recycler des travailleurs. Aujourd'hui, nous consacrons l'essentiel de notre temps aux chercheurs d'emploi qui réclament de notre part toujours plus d'aides et d'interventions. Nous devons également gérer une inadéquation croissante entre les offres d'emploi qui exigent des profils qualifiés et un public qui ne l'est

pas. En fait, toute notre démarche consiste à répondre à la question suivante : comment augmenter le niveau de qualification des Bruxellois pour que les emplois disponibles ne leur échappent pas ?

Au fil du temps, nous avons mis une série d'outils en place. Nous offrons en 2013 un éventail de plus de 200 formations et nous mettons l'accent sur les préformations qui mènent aux formations qualifiantes. Nous insistons sur la nécessité de travailler les langues. Pas seulement le néerlandais, l'anglais ou l'espagnol. Ces dernières années, nous nous sommes rendu compte que les gens qui frappent à notre porte comprennent mal nos formateurs. C'est pourquoi nous développons l'apprentissage du français langue étrangère qui connaît un essor spectaculaire.

Nous avons aussi mis en place des outils qui donnent d'excellents résultats comme les FPI-E (formations professionnelles individuelles d'intégration en entreprise), au terme desquelles 85 % des stagiaires décrochent un contrat de travail. Enfin, notre proactivité nous permet désormais de bénéficier de nouvelles sources de financement. Je pense au New Deal et ses aides dans le domaine de l'écoconstruction ou des langues. Bien sûr, l'avenir institutionnel du pays semble confus. Nous devons davantage nous tourner vers les entreprises : si notre notoriété est excellente au près des chercheurs d'emploi, certaines entreprises ne nous connaissent pas et ignorent les services que nous avons développé pour rencontrer leurs attentes. Nous devons poursuivre la construction d'un véritable réseau avec les entreprises.

Bruxelles Formation est un organisme qui a grandi très vite et dont on attend beaucoup, en oubliant parfois que la formation ne règle pas tout et qu'il n'y a pas de liaison mécanique entre la formation et l'emploi. Certains ont tendance à demander à la formation de se substituer à l'école voire la famille... Mais c'est un autre débat. Je laisse à mes successeurs le soin de réfléchir à de nouvelles idées susceptibles de combattre l'exclusion.

Après 17 ans à la manœuvre, je cède sereinement le pilotage du vaisseau Bruxelles Formation : une institution publique à la gestion saine, bien en phase avec son temps, performante et dont les formations sont adaptées au marché de l'emploi de la capitale.

Michel Peffer, Directeur général



Ce rapport annuel marque la fin d'une étape. Il clôturé une longue période (17 années !) durant laquelle notre directeur général Michel Peffer et son adjoint Marc Thommès ont marqué de leur empreinte l'institution. Ils cèdent aujourd'hui le témoin et c'est à Olivia

P'Tito qu'échoit la lourde mais passionnante tâche de diriger Bruxelles Formation.

Je ne m'attarderai pas trop sur le contenu du rapport annuel. Il témoigne comme à l'ordinaire d'une grande volonté de transparence. Il offre en effet un maximum de clarté et montre à souhait combien Bruxelles Formation rencontre les besoins de la population bruxelloise, respectant avec toute la rigueur nécessaire son contrat de gestion adopté en décembre 2011.

Préfacier ce rapport 2013 est pour moi un honneur, car cet exercice est l'occasion de remercier Michel Peffer et Marc Thommès. Ils sont présents depuis la naissance de l'organisme et ont imprimé leur marque chacun dans leur domaine d'excellence en se complétant mutuellement. Ils l'ont vu grandir. Mieux : ils l'ont fait grandir, pour faire de l'Institut un acteur incontournable de la remise à l'emploi à Bruxelles. Ils ont assuré à Bruxelles Formation une gestion rigoureuse, fourni des comptes solides, balisé les mutations informatiques, faisant de l'institution un outil public performant.

En somme, ils ont assumé le mandat qui leur avait été confié. Durant toutes ces années, ils ont traduit cette volonté d'aller de l'avant, ils ont décliné de façon concrète les objectifs de formation. Bien sûr, c'était une volonté partagée, portée aussi bien par le Comité de gestion que par l'ensemble des collaborateurs de Bruxelles Formation. Mais le résultat est là, tangible, visible, comme le reflète ce rapport annuel. Les chiffres ? Avec ses partenaires, l'Institut a formé 16.401 stagiaires en 2012, soit une hausse de 8 % par rapport à l'année précédente et de 35% en 10 ans. Les formations en langues, elles, connaissent un essor encore bien plus considérable (45% cette année). Ces chiffres démontrent une fois de plus la forte croissance de l'institution. Ils traduisent à la fois les attentes des entreprises et les espoirs légitimes des trop nombreux chercheurs d'emploi bruxellois.

Si l'action de Bruxelles Formation n'a cessé de croître ces dernières années, les défis sont devant nous. Ils sont immenses : le taux de chômage à 20 % (dont 16.000 jeunes de moins de 25 ans), la forte croissance démographique, un décrochage scolaire en hausse constante...

Le manque de qualification des chercheurs d'emploi est une réelle source d'inquiétude et l'illettrisme se développe avec l'afflux migratoire. Quant à la moyenne des revenus des Bruxellois, elle continue de s'éloigner de celle des deux autres régions du pays. Nous avons donc, plus que jamais, besoin de continuer le déploiement de la formation.

Pour faire face à ces défis, l'Institut dispose de deux outils majeurs : d'une part son contrat de gestion, désormais décliné dans un plan de développement ; et d'autre part l'accord de coopération sur les politiques croisées. Ces deux instruments marquent la nécessité de considérer la formation professionnelle comme une étape cruciale dans un parcours de remise à l'emploi. La cohérence de ce parcours est assurée par la collaboration étroite entre ACTIRIS et Bruxelles Formation. Cette collaboration devra encore s'intensifier à l'avenir, comme le montre la volonté des Comités de gestion des deux organismes de se réunir conjointement de manière régulière.

Cette coopération renforcée permettra également à l'Institut d'approfondir l'action sur son cœur de métier : comment combler les lacunes de plus en plus criantes des jeunes qui sortent de l'école, comment intensifier l'apprentissage des langues, comment réapprendre à de plus en plus de Bruxellois les bons comportements qui mènent à l'emploi... Et enfin veiller sans relâche à ce que nos formations qualifiantes répondent aux besoins des employeurs.

Les défis qui nous attendent sont de taille. Ils appellent à une mobilisation de tous. Seul le maintien du niveau de performance élevé de Bruxelles Formation permettra d'adapter son action à ces évolutions futures.

Antoine de Borman, Président du Comité de gestion



1.1. L'ENVIRONNEMENT BRUXELLOIS

En Belgique, l'emploi est une matière régionale, la Formation professionnelle est une matière communautaire. A Bruxelles, l'emploi, matière «bilingue», est géré par la Région de Bruxelles-Capitale au travers d'ACTIRIS. La Formation professionnelle relève de la COCOF (Commission communautaire française) et est gérée par BRUXELLES FORMATION pour les Bruxellois francophones. C'est la Vlaamse Gemeenschap (Communauté flamande), via le Regionale Dienst Brussel du VDAB, qui organise la formation des Bruxellois néerlandophones.

La Région bruxelloise est confrontée à 5 défis majeurs : le **défi environnemental** (qui, en terme de formation et d'emploi, est plutôt une opportunité), le défi de l'**internationalisation**, le défi de la **lutte contre la dualisation de la ville et de la pauvreté** (à Bruxelles, une personne sur quatre vit sous le seuil de la pauvreté), le défi de l'**essor démographique** (le bureau du Plan annonce 170.000 Bruxellois supplémentaires d'ici 2020), et celui de l'**emploi, de la formation et de l'enseignement**.

1.1.1. L'emploi

L'environnement socio-économique bruxellois est paradoxal :

- Près de 90 % de l'emploi salarié se trouve dans le tertiaire. Près de la moitié de la population en emploi sur Bruxelles est hautement qualifiée (c'est-à-dire qu'elle possède un diplôme de l'enseignement supérieur) alors que deux tiers des chercheurs d'emploi bruxellois n'ont pas atteint le niveau de l'enseignement secondaire supérieur. Ceci engendre à la fois une surqualification à l'embauche et une exclusion du travailleur peu qualifié.

- Plus d'une personne sur cinq est au chômage (108.027 chercheurs d'emploi fin décembre 2012) alors que sur les 700.000 postes de la Région, seuls 48 % sont occupés par des Bruxellois.
- La Région la plus jeune du pays (près d'un tiers de sa population est âgée de moins de 25 ans) comptera plus de 70.000 départs à la retraite dans les toutes prochaines années. Parmi ces jeunes bruxellois, 33,5 % sont au chômage (15.118 au 31 décembre 2012) et 48 % ont un niveau d'étude qui ne dépasse pas le 2^{ème} degré de l'enseignement secondaire. Un jeune sur 4 quitte l'école sans diplôme (un jeune sur 8 en Flandre ou en Wallonie).
- Le taux de chômage reste le plus important du pays avec 20,4 % de la population active sans emploi. Plus de 60 % des personnes inscrites comme chercheurs d'emploi le sont depuis plus d'un an. Le chômage bruxellois est essentiellement celui des personnes peu qualifiées, des jeunes et des personnes d'origine étrangère. La discrimination à l'embauche à l'égard des candidats non européens est une réalité. Bruxelles compte aussi le taux le plus élevé de chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur et universitaire (près de 15.000 personnes en 2012).

1.1.2. La Formation professionnelle

La Formation professionnelle, en ce compris la réussite de l'insertion socioprofessionnelle, est l'enjeu prioritaire de ces prochaines années en Région bruxelloise. BRUXELLES FORMATION et ses partenaires évoluent pour répondre aux défis posés à notre Région et coller davantage encore aux attentes des hommes, des femmes et des entreprises bruxelloises.

1.2. LES MISSIONS DE BRUXELLES FORMATION

1.2.1. Gérer et organiser la Formation professionnelle

Le cœur du métier de BRUXELLES FORMATION est de renforcer, par la Formation professionnelle sous toutes ses formes, la capacité des chercheurs d'emploi et des travailleurs à s'insérer durablement sur le marché du travail en développant leurs compétences, et en permettant ainsi de rencontrer les besoins de la Société et de recrutement des employeurs.⁽¹⁾

BRUXELLES FORMATION et ses partenaires s'adressent tant aux chercheurs d'emploi peu qualifiés et socialement discriminés qu'aux diplômés de l'enseignement supérieur ou universitaire. Il développe également des formations à l'attention d'un public de travailleurs, qu'ils soient envoyés par les entreprises, par les fonds sectoriels ou qu'ils viennent se présenter individuellement.

Le décret du 17 mars 1994 confie à l'institution une double mission : organiser et gérer la formation professionnelle des adultes francophones en Région bruxelloise. Parastatal de type B, l'organisme bénéficie d'une autonomie administrative, financière et organique mais est soumis à la tutelle des ministres chargés de la Formation professionnelle et du Budget. La gestion est organisée sur base paritaire avec les partenaires sociaux (patrons/syndicats).

Gérer la Formation professionnelle

BRUXELLES FORMATION gère l'offre de Formation professionnelle des travailleurs, des chercheurs

d'emploi et des personnes handicapées en Région bruxelloise. L'enjeu stratégique majeur de cette mission est d'organiser les relations avec les partenaires dans une optique de complémentarité afin de diversifier, adapter et amplifier l'offre de formation au niveau bruxellois tant en termes quantitatifs que qualitatifs⁽²⁾. Cette manière de travailler permet à l'ensemble des opérateurs partenaires de développer avec cohérence leurs missions propres et de les coordonner dans l'intérêt des usagers et des entreprises.

C'est à ce titre que, par exemple, BRUXELLES FORMATION remplit des tâches de coordination de l'offre de Formation professionnelle, en partenariat ou en sous-traitance avec les fonds sectoriels, les OISP⁽³⁾, les organismes de formation des classes moyennes, les établissements d'enseignement (de promotion sociale, de l'enseignement supérieur, de l'éducation et de la formation en alternance) et des opérateurs privés. (voir chapitre 6).

Organiser la Formation professionnelle

BRUXELLES FORMATION est, par ailleurs, opérateur de formations via ses propres centres. Les formations dispensées sont, pour la plupart, qualifiantes, c'est-à-dire qu'elles visent l'apprentissage d'un métier dans un secteur professionnel donné. Néanmoins, BRUXELLES FORMATION TREMPIN propose également des formations de base ou des préformations pour préparer les stagiaires. En collaboration avec BRUXELLES FORMATION CARREFOUR, il oriente, teste et aiguille les chercheurs d'emploi sur le choix de formation.

BRUXELLES FORMATION LANGUES dispense des formations en «langues ciblées métier».

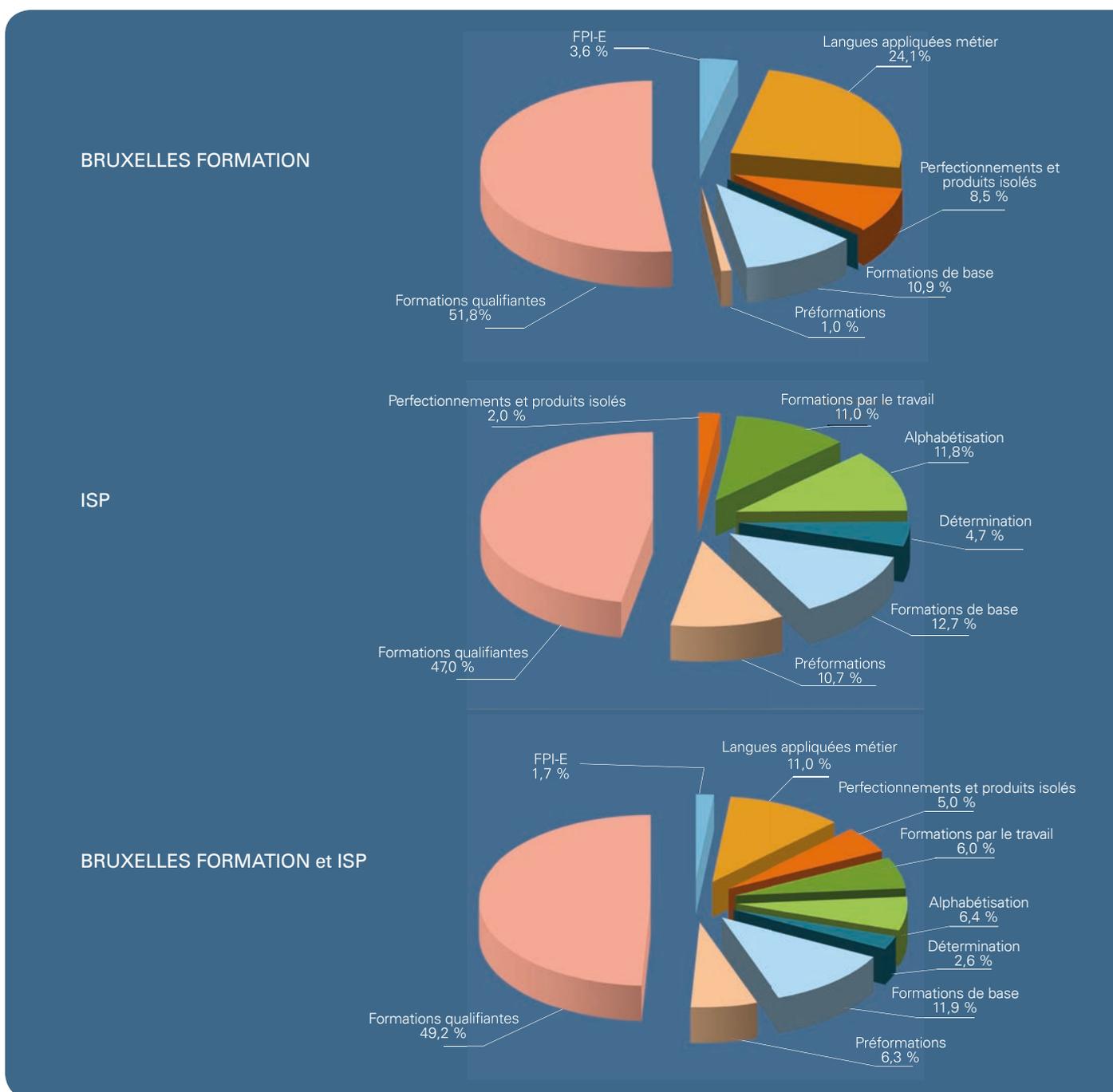
(1) Article 5 du contrat de gestion

(2) Article 33 du contrat de gestion

(3) Organisme d'insertion socioprofessionnelle



1.2.2. La ventilation des heures par type de formation 2012 - chercheurs d'emploi



Lexique :

- **Alphabétisation** : acquisition des premières notions en calcul et en français (lu et écrit) pour les personnes ne possédant pas leur certificat de base.
- **Détermination** : démarche formative visant la construction d'un projet professionnel ou de formation.
- **Formation de base et préformation** : acquisition des prérequis ou remise à niveau des connaissances nécessaires à l'exercice d'un emploi ou à l'entrée en formation «qualifiante».
- **Formation qualifiante** : apprentissage d'un métier dans un secteur professionnel donné. Permet l'accès à une qualification professionnelle et à un emploi rémunéré. Concerne aussi l'actualisation des connaissances ou le perfectionnement dans une fonction ou un métier.
- **Formation par le travail** : apprentissage d'un métier par une mise en situation de travail réelle pour les personnes qui n'ont pas le certificat d'enseignement secondaire inférieur.
- **FPI-E** : formation professionnelle individuelle d'intégration en entreprise.
- **Produits isolés** : acquisition de compétences ou de savoir-faire spécifiques et limités par rapport à une ou plusieurs qualifications professionnelles complètes. Ces produits s'inscrivent dans une optique de formation continue.

1.3. LES CHIFFRES-CLÉS : 1999 - 2012

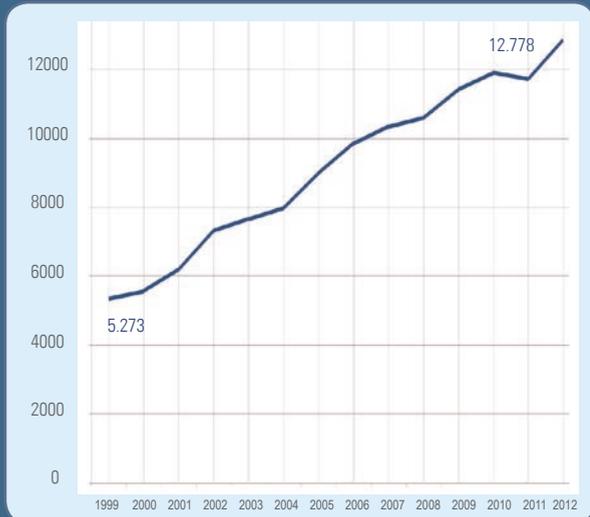
Chercheurs d'emploi formés par BRUXELLES FORMATION



Chercheurs d'emploi formés par les partenaires de BRUXELLES FORMATION



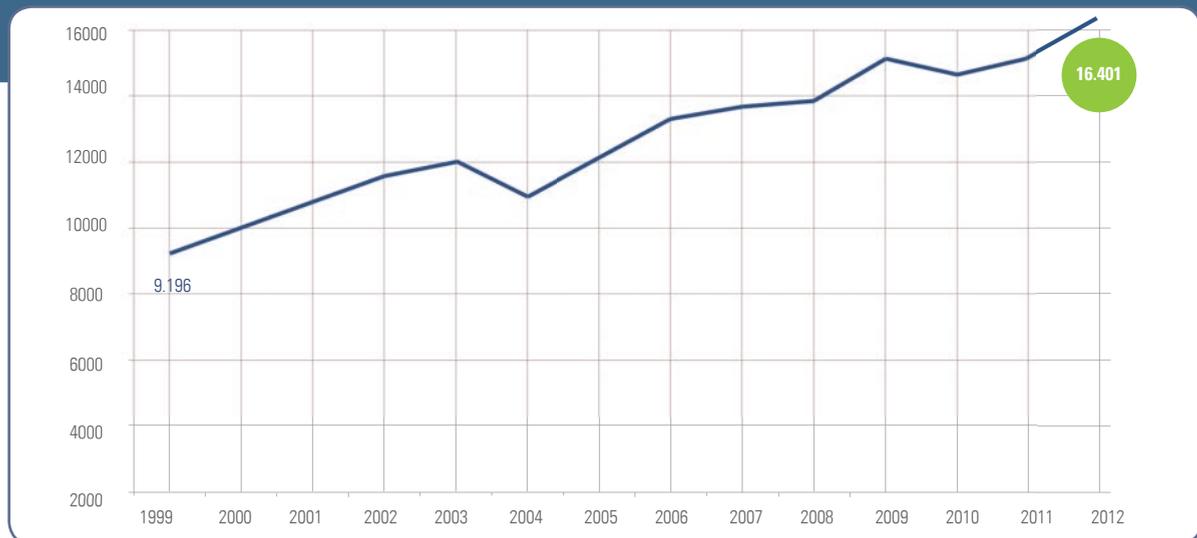
Chercheurs d'emploi formés par BRUXELLES FORMATION et ses partenaires



Travailleurs formés par BRUXELLES FORMATION et ses partenaires



Total général des stagiaires formés par BRUXELLES FORMATION et ses partenaires



1.4. LES IMPLANTATIONS GÉOGRAPHIQUES DE BRUXELLES FORMATION ET DE SES PARTENAIRES

<p>1000 BRUXELLES</p> <p>1 ATELIERS DU SOLEIL rue de Pavie 53</p> <p>2 BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES place Rouppe 16</p> <p>3 BRUXELLES FORMATION LANGUES bd Bischoffsheim 22-25</p> <p>4 BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimédiaTIC (Cepegra) bd de l'Abattoir 50</p> <p>5 BRUXELLES FORMATION TREMLIN TREMLIN JEUNES rue Royale 93</p> <p>6 CBAI avenue de Stalingrad 24</p> <p>7 CFCS bd de l'abattoir 28</p> <p>8 CFPAS-INTÉGRATION PROFESSIONNELLE rue Saint-Ghislain 20-22</p> <p>9 INSTITUT HANKAR bd de l'Abattoir 50</p> <p>10 MISSION LOCALE DE BRUXELLES-VILLE boulevard d'Anvers 26</p>	<p>1040 BRUXELLES</p> <p>22 CERACTION av. Général Bernheim 31</p> <p>23 MISSION LOCALE D'ETTERBEEK avenue des Casernes 29</p> <p>1050 BRUXELLES</p> <p>24 ARPAIJE rue Malibran 49</p> <p>25 CFA-CENTRE DE FORMATION D'ANIMATEURS chaussée de Boondaal 32</p> <p>26 EPFC bd du Triomphe 1-CP 220</p> <p>27 FORM@XL place du Champ de Mars 4</p> <p>28 IFCAD avenue Legrand 57</p> <p>29 INSTITUT FERNAND COCQ rue du Président 54</p> <p>30 LES PETITS RIENS rue Américaine 101</p> <p>31 MISSION LOCALE D'IXELLES place du Champ de Mars 4</p> <p>32 SIRÉAS rue du Champs de Mars 5</p> <p>1060 BRUXELLES</p> <p>33 CF2M avenue du Parc 87-89</p> <p>34 CEFAID avenue du Parc 89</p> <p>35 CEFIG rue de la Victoire, 20</p> <p>36 CEMEA avenue de la Porte de Hal 39 bte 3</p> <p>37 CENFORGIL rue de Mérode 54</p> <p>38 CENTRALE CULTURELLE BRUXELLOISE rue de Suède 45</p> <p>39 COLLECTIF D'ALPHABÉTISATION rue de Rome 12</p> <p>40 COLLECTIF FORMATION SOCIÉTÉ rue de la Victoire 26</p> <p>41 COURS DE PROMOTION SOCIALE DE SAINT-GILLES rue de l'Hôtel des monnaies 128a</p> <p>42 FIJ rue Franz Gailliard 2</p> <p>43 FORMATION TRAVAIL ET SANTÉ rue Berckmans 148</p>	<p>44 LIGUE BRAILLE rue d'Angleterre 57</p> <p>45 MISSION LOCALE DE SAINT-GILLES chaussée de Waterloo 255 bte 1</p> <p>1070 BRUXELLES</p> <p>46 BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE chaussée de Mons 1440</p> <p>47 CAF - CENTRE ANDERLECHTOIS DE FORMATION rue du Chimiste 34-36</p> <p>48 COURS PROFESSIONNELS DE COIFFURE D'IXELLES rue Bara 154/160</p> <p>49 COURS DE PROMOTION SOCIALE ÉRASME rue de la Procession 78</p> <p>50 FAE rue Brogniez 46</p> <p>51 IDÉE 53 rue du Chimiste 34-36</p> <p>52 INSTITUT ROGER LAMBION avenue Émile Gryzon 1</p> <p>53 MISSION LOCALE D'ANDERLECHT rue Ropsy-Chaudron 7</p> <p>1080 BRUXELLES</p> <p>54 ALPHA-SIGNES rue Piers 48</p> <p>55 BONNEVIE rue de la Colonne 54</p> <p>56 INSTITUT EDMOND MACHTENS rue Tazieaux 25</p> <p>57 LE PIMENT rue de la Colonne 56</p> <p>58 LIRE ET ÉCRIRE rue de la Borne 14</p> <p>59 MISSION LOCALE DE MOLENBEEK</p> <p>60 MOLENBEEK FORMATION boulevard Léopold II 101-103</p> <p>61 PROFORAL chaussée de Jette 229</p> <p>1120 BRUXELLES</p> <p>62 BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION chaussée de Vilvorde 66</p>	<p>1140 BRUXELLES</p> <p>63 IEPSCF D'EVERE-LAEKEN avenue Constant Permeke 4</p> <p>1150 BRUXELLES</p> <p>64 CTV-MÉDIAS rue Félix de Keuster 60</p> <p>65 INFO-SOURDS rue du Duc 100</p> <p>1180 BRUXELLES</p> <p>66 BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimédiaTIC rue de Stalle 67</p> <p>67 BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES rue de Stalle 67 FORESPACE</p> <p>68 IEPSCF d'UCCLE rue Gatti de Gamond 95</p> <p>1190 BRUXELLES</p> <p>69 ADEPPI chaussée d'Alsemberg 303-309</p> <p>70 APRÈS chaussée d'Alsemberg 303-309</p> <p>71 BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE bld de la 2ème armée Britannique 625 rue du charroi</p> <p>72 CONVIVALITÉS rue du Charroi 33-35</p> <p>73 FORET-AFT bld de la 2ème armée Britannique 27</p> <p>74 FTQP rue des Alliés 303</p> <p>75 MISSION LOCALE DE FOREST bld de la 2ème Armée Britannique 29</p> <p>1210 BRUXELLES</p> <p>76 COFTEN rue de l'Abondance 40</p> <p>77 INTERFACE 3 rue du Méridien 30</p> <p>78 ISPAT rue Brialmont 21</p> <p>79 MISSION LOCALE DE ST-JOSSE-TEN-NOODE rue de l'Union 31</p>
--	--	--	--



1.5. ZOOM 2012



17 janvier 2012 – Inauguration du lieu d'accueil commun « BRUXELLES FORMATION – ACTIRIS »

BRUXELLES FORMATION CARREFOUR est depuis longtemps un espace de partenariat, puisqu'en 1999, outre les conseillers de l'institution, se sont ajoutés ceux de l'Enseignement de Promotion Sociale et depuis 2006, l'Espace Formation PME. Le 17 janvier 2012, un partenariat supplémentaire a été officialisé : la présence du service Destination Métiers d'Actiris qui vient en support pour donner une information de qualité sur les métiers et le marché de l'emploi en Région bruxelloise.

8 mars 2012 – Gare aux préjugés

A l'occasion de la journée de la femme, BRUXELLES FORMATION, en collaboration avec l'asbl Sima et l'athénée Royal Leonardo da Vinci, a organisé des ateliers de réflexion et de peinture collective sur les stéréotypes de genre. Le 8 mars fut l'occasion de rassembler tout le monde pour clôturer ces 2 mois d'activité : remise des prix aux 3 premières toiles, théâtre-action sur les stéréotypes et débats animés...

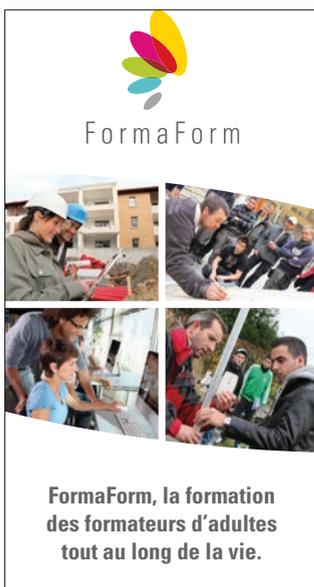


mars 2012 – BRUXELLES FORMATION s'ouvre au tourisme

L'essor continu du tourisme laisse envisager le développement d'un important et nouveau gisement d'emplois. Et qui dit emploi dit formation. C'est BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES qui a géré le projet, lançant ainsi en mars la première formation en la matière. Elle vise à former des « employés tourisme » susceptibles d'être engagés par les agences de voyage ou les tours opérateurs. La formation s'adresse aux chercheurs d'emploi de longue durée, aux personnes d'origine étrangère ou de plus de 45 ans.

13 juin 2012 – journée d'études et de débats : « La Formation professionnelle à l'horizon 2020 »

Le nombre de postes de formation professionnelle disponibles est insuffisant pour répondre aux demandes des chercheurs d'emploi et des travailleurs. Le 13 juin, les différents acteurs de l'emploi et de la formation bruxellois se sont réunis en colloque pour travailler sur l'amplification de l'offre d'ici à 2020.



19 juin 2012 – Journée de réflexion sur l'avenir du métier de formateur

Le métier de formateur est en pénurie, évolue et se complexifie. Plus de 300 acteurs de la formation venus de Bruxelles et de Wallonie se sont donné rendez-vous à Gembloux pour participer à un gigantesque brainstorming sur l'avenir de ce métier. Cette journée, animée par Elodie de Selys, a permis le lancement de Formaform, fruit d'un partenariat entre BRUXELLES FORMATION, le Forem et l'Ifapme. Formaform est une plate-forme de formation continue pour les formateurs des 3 opérateurs. Elle présente de nombreux avantages qualitatifs tout en permettant une réduction des coûts via la mutualisation.

27 juin 2012 – NFTE « Network for Teaching Entrepreneurship »

En collaboration avec NFTE Belgium, 9 journées de formation aux attitudes positives et entrepreneuriales ont été dispensées aux jeunes suivant un nouveau programme de formation de base de 6 semaines développé par l'équipe de TREMLIN. NFTE Belgium offre une formation tout à fait innovante aux jeunes et tout particulièrement à ceux qui ont besoin d'une nouvelle chance ou de possibilités supplémentaires. Durant ces 10 dernières années plus de 3.300 jeunes adultes en Belgique ont terminé une formation NFTE avec succès. Et de par le monde, leur nombre s'élève à plus de 350.000 !



19 septembre 2012 – remise des certificats aux lauréats des « Brussels Young Exporters Program » et « Import/Export Assistant Program ».

Le 19 septembre 2012, se tenait au BIP, rue Royale, la remise des certificats aux lauréats des sessions 2012 des « Brussels Young Exporters Program » et « Import/Export Assistant Program ». Ce programme, fruit d'un partenariat entre BRUXELLES FORMATION, le Cefora et Bruxelles Export, répond aux besoins exprimés par les entreprises et aux priorités de la Région bruxelloise, inscrites dans le NEW DEAL et liées au commerce et au développement international de Bruxelles.



PRÉSENTATION DE BRUXELLES FORMATION

21 septembre 2012 – Rallye des langues

850 stagiaires inscrits au 12ème rallye des langues de BRUXELLES FORMATION. Ceux-ci sont sensibilisés à l'apprentissage des langues via des épreuves ludiques. Ils découvrent Bruxelles grâce à des quiz et des visites de musées (Coudenberg / BELvue) et partagent leur expérience de formation par le biais d'activités artistiques. Regroupés en 21 équipes, ils sont coachés par des parrains et marraines, membres du personnel de l'institution.



2 octobre 2012 – Inauguration du Centre de perfectionnement des Arts et industries graphiques de BRUXELLES FORMATION

Nouvellement intégré au sein du CTA (Centre de Technologies Avancées) dédié à l'infographie et aux industries graphiques, le Cepegra (Centre de perfectionnement des Arts et Industries graphiques) fait peau neuve et investit massivement dans les nouvelles technologies. C'est l'un des fleurons de BRUXELLES FORMATION. Le Cepegra est un lieu de formation moderne, entièrement consacré à la connaissance, au savoir-faire et surtout à l'innovation technologique dans le secteur graphique. Ces dernières années, le Cepegra a étendu son champ d'action aux métiers du web ainsi qu'aux médias digitaux (photo et vidéo numériques).



4 au 6 octobre 2012 – Euroskills Francorchamps

Euroskills est le plus grand concours d'excellence réservé aux métiers techniques et manuels organisé à l'échelle européenne. Après Rotterdam et Lisbonne, c'est Francorchamps qui a accueilli 27 pays, 44 métiers, 460 participants, 18 chaînes de télévision nationale, 500 bénévoles et plus de 40.000 visiteurs. Parmi les 90 candidats belges, 7 bruxellois ont gagné les épreuves de sélection.



9 au 18 octobre 2012 - Les semaines de l'emploi

Cette année, le VDAB, Le Forem, Actiris et BRUXELLES FORMATION ont convenu d'organiser leur Semaine de l'Emploi respective de façon simultanée afin que l'ensemble des chercheurs d'emploi puissent avoir une vision claire des activités proposées par chaque organisme.

24 octobre 2012 – Lancement de formations Microsoft gratuites pour les jeunes chercheurs d'emplois bruxellois

Un partenariat, scellé entre Microsoft, BRUXELLES FORMATION et le COF⁽¹⁾, permet d'offrir à plus de 600 jeunes bruxellois des formations gratuites en informatique leur donnant accès à une certification Microsoft, atout non négligeable sur un CV. Le 24 octobre, les directeurs des 3 entités ont inauguré ces formations, en présence de notre Ministre de tutelle, Emir Kir.



29 novembre 2012 – Cérémonie de remise des Europass

Le 29 novembre 2012, au palais des Congrès de Liège, s'est tenue la cérémonie de remise des Europass, un nouveau document qui accroît la visibilité des qualifications et des compétences acquises dans l'enseignement et en formation tant en Belgique qu'à l'étranger. Une délégation de BRUXELLES FORMATION, forte d'une trentaine de personnes (dont une vingtaine de stagiaires venus recevoir leur précieux document), était présente à la cérémonie.

10 décembre 2012 – conférence de presse : «près de 4.000 stagiaires formés par BRUXELLES FORMATION LANGUES en 2012 »

Avec près de 4.000 stagiaires formés en 2012, l'offre de formations en langues explose littéralement à BRUXELLES FORMATION. D'une année à l'autre, la hausse frise les 60%. Après le néerlandais (46,7% des stagiaires), c'est le français langue étrangère (31,7%) qui arrive en seconde position, reflet des profondes mutations démographiques que connaît la capitale.



12 décembre 2012 – lancement du nouveau site web Refernet

Le 12 décembre 2012, pour clôturer cette première année riche en réalisations et contacts multiples, la coordination Refernet Belgique accueillait l'ensemble de ses partenaires et divers acteurs de l'EFP à la Bibliothèque Royale de Belgique pour présenter ses réalisations, lancer le tout nouveau site web Refernet et introduire le plan d'action 2013.



(1) COF : Centre d'orientation et de formation en bureautique, asbl.

1.6 FOCUS SUR LE TREMPLIN JEUNES

A Bruxelles, Région la plus jeune du pays (une personne sur trois a moins de 25 ans), la crise frappe ceux-ci de plein fouet : un jeune sur quatre quitte l'école sans diplôme (double de la Flandre ou de la Wallonie), un jeune sur trois est sans emploi (dans certains quartiers, ce chiffre atteint 70 %), plus de 60 % des jeunes chercheurs d'emploi n'ont pas le CESS⁽¹⁾. Pour les jeunes en échec scolaire ou en manque de qualifications, la Formation professionnelle constitue donc une véritable deuxième chance.

Grâce à l'aide de la Cocof et de la Région, BRUXELLES FORMATION a mis en œuvre un outil spécifique pour éviter à ces jeunes un enlèvement dans le chômage de longue durée : **TREMPIN JEUNES**.

TREMPIN JEUNES regroupe l'ensemble des projets de développement d'une nouvelle offre de formation professionnelle à destination prioritaire des jeunes chercheurs d'emploi de moins de 25 ans et en particulier de ceux soumis au CPP (Construction du projet professionnel obligatoire mis en place par Actiris). L'objectif général est d'accélérer leur entrée et leur intégration dans le monde du travail. Vu le profil du public cible (majoritairement des jeunes moins qualifiés ayant décroché du parcours scolaire), une méthodologie spécifique est mise en place.

Concrètement le dispositif **TREMPIN JEUNES** se matérialise par :

- Des **bilans d'acquis** sur les connaissances de base et des entretiens d'orientation pour les jeunes souhaitant entrer en parcours qualifiant.
 - Des **découvertes métiers** permettant au jeune d'intégrer la formation qualifiante avec une représentation correcte du métier et de construire son projet de manière réaliste, conscient des opportunités, obstacles et finalités.
 - Des **produits d'appel en informatique**, formations courtes qui ont pour but d'exploiter un centre d'intérêt majeur du jeune pour l'amener à acquérir de nouvelles compétences aussi bien cognitives que comportementales et le faire entrer dans un parcours d'insertion professionnelle.
 - Des **remises à niveaux individualisées** générales en calcul/logique, français ou ciblées métiers.
 - **Des formations qualifiantes courtes**, incluant un stage en entreprise et orientées vers les secteurs porteurs d'emploi (actuellement l'Horeca, le tourisme, le gardiennage, le commerce et la logistique).
 - Des ateliers développant les **compétences comportementales** essentielles à l'emploi (organisation, prise d'initiative,...).
 - Une **préparation à l'emploi** et une initiation à la **légalisation sociale**.
 - Un **suivi individualisé** du jeune chercheur d'emploi pendant toute sa formation et durant les 6 mois qui suivent sa sortie de formation.
- Des activités d'**information** comme la création de «L'espace info Jeunes», forum spécifique d'information et de conseils sur les métiers et les formations, mis en place en collaboration avec BRUXELLES FORMATION CARREFOUR.

BARMAN/SERVEUR

Vous avez entre 18 et 25 ans, le métier de barman/serveur vous attire ?

BRUXELLES FORMATION TREMPLIN JEUNES vous propose une formation de **BARMAN/SERVEUR**

En collaboration avec Horeca Formation

0800.555.66
www.bruxellesformation.be

Avec la participation de la Cocof

INITIATION EN BUREAUTIQUE

Vous avez entre 18 et 25 ans, l'informatique ou les métiers de bureau vous intéressent ?

BRUXELLES FORMATION TREMPLIN JEUNES vous propose une formation d'**INITIATION EN BUREAUTIQUE**

0800.555.66
www.bruxellesformation.be

Avec la participation de la Cocof et du Fonds Social Européen

Vous avez entre 18 et 25 ans, les métiers de la vente vous intéressent ?

TREMPLIN JEUNES vous propose une formation de **VENDEUR RÉASSORTISSEUR**

En collaboration avec l'EPFME, Comeos et ACTIRIS

0800 555.66
www.bruxellesformation.be



1.7. LE CONTRAT DE GESTION

Signé fin 2011 par le Ministre de la Formation professionnelle, les membres du Comité de gestion et la Direction générale de BRUXELLES FORMATION, le Contrat de gestion 2012-2016 est entré en vigueur le 1er janvier 2012. Dans ce contrat, BRUXELLES FORMATION a été confirmé et consolidé dans ses deux missions : opérateur et régisseur de la Formation professionnelle.

Les différentes missions dévolues à BRUXELLES FORMATION dans le Contrat de gestion ont été poursuivies et/ou développées :

MISSION DE FORMATION :

BRUXELLES FORMATION a continué à développer ses différentes activités :

- d'information, de conseil et d'orientation des chercheurs d'emploi et du grand public vers l'offre de formation disponible chez l'ensemble des opérateurs en Région de Bruxelles-Capitale (BRUXELLES FORMATION CARREFOUR),
- d'organisation des parcours d'entrée en formation (BRUXELLES FORMATION TREMPLIN / TREMPLIN JEUNES),
- d'organisation d'une offre de formation, en gestion propre via ses différents Pôles en lien avec les besoins du marché de l'emploi et les Fonds sectoriels / Fonds de formation,
- de suivi et d'accompagnement des stagiaires formés vers l'emploi (J-30, FPI / FPI-E, stages, etc.).

MISSION DE RÉGIE :

BRUXELLES FORMATION a traduit cette mission d'encadrement et de garantie de la cohérence d'ensemble dans les relations qu'il noue avec les différents opérateurs actifs dans le champ de la formation à Bruxelles : Organismes d'insertion socioprofessionnelle, Enseignement de Promotion sociale, Formation

des Personnes Handicapées, Fonds sectoriels, Centres de référence professionnelle, Centres de Technologies Avancées, etc.

MISSION D'IDENTIFICATION DES COMPÉTENCES :

BRUXELLES FORMATION a mis en place les trois volets de cette mission, à savoir le **screening**, la **reconnaissance des compétences** acquises en formation et la **validation** des compétences. Cette mission se concrétise notamment par des projets dans le cadre du Consortium de validation des compétences et/ou du Service francophone des Métiers et des Qualifications.

MISSION D'OBSERVATION ET D'ANALYSE DU CHAMP DE LA FORMATION :

BRUXELLES FORMATION a renforcé, notamment dans le cadre du New Deal de la Région de Bruxelles-Capitale, sa fonction de veille et d'analyse du dispositif de formation à Bruxelles. Cette mission s'opérationnalise en collaboration avec les opérateurs d'emploi et d'enseignement.

De manière transversale aux missions de BRUXELLES FORMATION, la concertation et la collaboration avec Actiris (voir 8.1.) mais aussi le FOREM et, le cas échéant avec le VDAB a été encouragée en 2012.

L'année 2012 a permis la préparation du Plan de développement 2013 destiné à mettre en œuvre le Contrat de gestion quinquennal. En plus des différentes missions précitées, ce Plan reprend notamment :

- les Programmes opérationnels pluriannuels 2013 – 2015 en matière de Ressources humaines, de TIC (développements technologiques) et de Gestion immobilière ;
- les Indicateurs-clés du Contrat de gestion.

1.8 LA CERTIFICATION QUALITÉ

Le 16 mai 2012, BRUXELLES FORMATION a obtenu la certification ISO 9001 : 2008. Cette certification basée sur une norme internationale est gage de l'amélioration continue du fonctionnement de l'institut à travers l'ensemble de ses processus. Elle est l'aboutissement d'un projet initié en octobre 2006.

Le 12 juin 2012 s'est déroulée la remise symbolique de la certification qualité en présence de la Direction générale de BRUXELLES FORMATION et de Philippe Gillet représentant de AIB Vinçotte. A l'issue des audits internes et de l'audit externe, cette certification a été remise à Michel Peffer, Directeur Général de BRUXELLES FORMATION et aux 18 pilotes de processus.



Le 13 juillet 2012, pour remercier son personnel de l'implication et de la contribution dans la démarche Qualité, la Direction Générale de BRUXELLES FORMATION l'a convié à un barbecue festif. Moment de détente et d'échange bien mérité, apprécié par tous.

Il s'agit désormais pour BRUXELLES FORMATION de conserver cette certification, tout en poursuivant la voie de l'amélioration continue.



2.1. BRUXELLES FORMATION CARREFOUR

Responsable : Dominique Lorent

Nombre de collaborateurs : 13 conseillers, 2 administratifs, 4 conseillers promotion sociale, 1 conseiller EFPME et 1 conseiller SFPME.

BRUXELLES FORMATION CARREFOUR est un service de première ligne, à la fois **PORTAIL** d'information sur l'offre de formation en Région de Bruxelles Capitale et **COMPTOIR** (porte d'entrée) des formations de **BRUXELLES FORMATION**.

Des conseillers de **BRUXELLES FORMATION**, de la Promotion sociale, du Service Formation PME, de l'EFPME (Espace Formation PME) et du service Destination Métiers d'Actiris accueillent les usagers individuellement ou en groupe dans un espace ouvert de 1.000 m² destiné à aider ceux qui se posent des questions sur le choix d'une formation (y compris hors Bruxelles), et sur les qualifications ou métiers auxquels elle conduit.

Cet espace commun propose plusieurs zones :

- **Des espaces d'information et de documentation** sur les métiers, sur les formations, sur la validation des compétences et sur les possibilités de formation à l'étranger.
- **Un espace "langues"** avec la possibilité pour l'utilisateur de recevoir des chèques langues.
- **Un espace WEB** offrant à l'utilisateur la possibilité de faire une recherche documentaire sur les formations et les métiers ainsi que d'utiliser certains outils d'auto-positionnement.

Deux fois par an, une **ACTION FOCUS** présente un secteur d'activité porteur d'emploi en Région bruxelloise et les formations qui y conduisent.

BRUXELLES FORMATION CARREFOUR, c'est aussi :

- La diffusion de l'information sur la formation via le site www.dorifor.be. Il recense la totalité des formations pour adultes en Région bruxelloise. Plus de 3.000 formations dispensées par 800 organismes y sont présentées sous forme de fiches concrètes : les résumés des formations, conditions d'accès, horaires, fréquences, certifications proposées...
- La participation à diverses manifestations d'information sur l'offre de formation en Région de Bruxelles-Capitale dont la présence aux divers salons et bourses à l'emploi / formation de la Région.
- L'organisation de séances d'information et de journées d'études et d'échanges à destination d'agents du monde de l'information, de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle.
- La gestion du projet BEE (Bruxellois en Europe) qui permet l'organisation de stages hors des frontières.
- La participation, avec les partenaires emploi et formation des autres Régions, à l'information des personnes qui ont fait l'objet de licenciements collectifs en Région bruxelloise.

Depuis 2008, le dispositif de **BRUXELLES FORMATION CARREFOUR** est complété par un **CALL CENTER** (0800 555 66).

Recevant désormais plus de 100 appels par jour, il permet de mieux cibler les demandes des usagers et leur dispense une information de première ligne sur notre offre de formation.

BRUXELLES FORMATION CARREFOUR en chiffres en 2012 :

Fréquentation : 29.060 visiteurs.

Invitations délivrées pour les séances d'information de Bruxelles Formation : 4.554

Consultations des fiches de formation sur Dorifor : 3.263.950.

Nombre de bourses Bee : 10.



2.2. BRUXELLES FORMATION TREMLIN

Directrice de pôle : Myriam Dahan

Nombre de collaborateurs : 14 administratifs et 39 pédagogiques

BRUXELLES FORMATION TREMLIN aide les chercheurs d'emploi faiblement qualifiés à entrer dans un parcours de formation qualifiante. Le pôle s'adresse plus particulièrement aux publics suivants :

- les personnes qui se préparent à un métier technique ou administratif,
- les personnes qui ont besoin d'un renforcement des acquis de base,
- les jeunes de moins de 25 ans inscrits pour la première fois à Actiris après leurs études.

Les principales activités du pôle sont :

1. La sélection

Il s'agit de tests et d'entretiens de motivation des candidats souhaitant entrer en formation qualifiante à BRUXELLES FORMATION et l'organisation de remises à niveau ciblées métier, si cela s'avère nécessaire.

2. Une formation de base individualisée

Pour les personnes qui souhaitent entamer un parcours de formation mais qui présentent des lacunes, des formations de base sont organisées en français, calcul orienté métiers techniques ou administratifs, clavier, initiation à l'informatique, néerlandais.

Le chercheur d'emploi peut également participer à un atelier d'élaboration d'un parcours de formation lui permettant de préciser les étapes successives pour atteindre son objectif ou à un atelier «Adaptation au changement» pour faciliter sa mobilisation personnelle dans un parcours.

En fin de module, une évaluation des acquis est réalisée et détermine l'étape suivante : entrée en formation qualifiante, approfondissement de la remise à niveau, préformation ciblée chez un partenaire, détermination

professionnelle en Mission locale, retour sur le marché de l'emploi, entrée dans un centre de formation non conventionné.

3. La mise en place du dispositif TREMLIN JEUNES

(voir p.16-17)

4. Les partenaires de BRUXELLES FORMATION TREMLIN en 2012 :

- Le Fonds de Formation du Secteur Horeca : coordination des formations de femmes et valets de chambre, commis de cuisine et de salle, barman-serveur et des formations dans le cadre du centre de référence Horeca Be Pro (renforcement commis de salle, de cuisine et réceptionniste).
- G4S : coordination des formations d'agents de gardiennage.
- L'EFPME⁽¹⁾ : mise en place d'une formation vendeur-réassortisseur, en collaboration avec ACTIRIS et COMEOS⁽²⁾.
- L'enseignement de promotion sociale (EPFC) : coordination de la formation de techniciens en comptabilité permettant d'obtenir le CTSS⁽³⁾.
- La Cobeff : coordination du certificat d'enseignement du second degré (CE2D).

BRUXELLES FORMATION TREMLIN a poursuivi les programmes de **lutte contre la fracture numérique** :

- Formation «Microsoft Suite Office» s'adressant à un public professionnellement qualifié mais ayant besoin de cette formation dans sa recherche d'emploi.
- Programmes d'au moins 25 heures d'initiation à l'informatique intégrés dans les formations de base de la plupart des stagiaires en formation à BRUXELLES FORMATION TREMLIN.
- Initiation à l'informatique (120 heures) dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique (en interne et en partenariat avec Cyber 53).
- Modules courts en informatique, en collaboration avec l'asbl COF, partenaire de Microsoft.

(1) EFPME : Espace formation pour petites et moyennes entreprises.

(2) COMEOS: porte-parole du commerce et des services en Belgique.

(3) CTSS : certificat technique secondaire supérieur.

BRUXELLES FORMATION TREMPIN						
Produit	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Agent de sécurité/gardiennage	9 426	83			9 426	83
Chef de partie - renforcement	1 874	8			1 874	8
Commis de cuisine	8 893	10			8 893	10
Commis de cuisine - renforcement	1 848	11			1 848	11
Commis de salle	10 851	38			10 851	38
Commis de salle - renforcement	1 813	9			1 813	9
Cuisinier (pour restaurant étoilé)	236	1			236	1
Femme/valet de chambre	3 375	11			3 375	11
Formation de base calcul intensif	10 497	121			10 497	121
Formation de base	66 854	367	419	2	67 273	369
Formation de base CE2D professionnel	7 873	16			7 873	16
Formation de base français/calcul	5 563	21			5 563	21
Formation de base français/calcul/néerlandais	40 128	186	669	3	40 797	189
Formation de base français/néerlandais	4 552	18			4 552	18
Formation de base initiation PC	19 997	174	229	3	20 226	177
Formation de base suite office	5 140	32			5 140	32
Initiation au logiciel Opera/Fidelio	630	13	48	2	678	15
Modules informatiques	4 544	111			4 544	111
Réceptionniste en hôtel	5 098	13	272	1	5 370	14
Serveur	3 397	19			3 397	19
Vendeur réassortisseur	9 904	36			9 904	36
Total TREMPIN 2012	222 490	1 226	1 637	11	224 127	1 237
Total TREMPIN 2011	197 127	986	1 591	17	198 178	1 002
Variation 2011-2012 en %	12,9	24,3	2,9	-35,3	13,1	23,5

Profil des stagiaires de BRUXELLES FORMATION TREMPIN - en %									
		Hommes	Femmes	Total					
		46,5	53,5	100,0			Hommes	Femmes	Total
Âge	Moins de 25 ans	15,9	17,4	33,3	Durée de chômage	Moins de 6 mois	13,1	13,1	26,1
	25-34 ans	15,2	19,4	34,6		6 à 11 mois	10,3	10,4	20,6
	35-44 ans	10,3	11,1	21,3		1 an à moins de 2 ans	10,3	12,6	22,8
	45-54 ans	5,0	4,9	9,9		2 ans et plus	12,4	16,5	28,9
	55 ans et plus	0,1	0,7	0,8		Indéterminée	0,7	0,9	1,5
	Niveau d'études	Primaire ou moins	1,4	0,8		2,2	Résidence	Bruxelles	43,8
Secondaire inférieur		13,3	14,1	27,4	Flandre	1,8		2,3	4,0
Secondaire supérieur		11,6	14,3	25,9	Wallonie	0,9		1,0	1,9
Supérieur		3,8	6,5	10,3	Nationalité	Belges	25,6	31,9	57,6
Indéterminé ⁽¹⁾		16,4	17,8	34,2		Européens	4,3	4,4	8,6
						Autres ou inconnus	16,6	17,2	33,8

(1) Dont primaire à l'étranger : 3,6% ; secondaire à l'étranger : 23,3% ; supérieur à l'étranger : 5,8% ; indéterminé : 1,5%

Le tableau relatif à BRUXELLES FORMATION TREMPIN et ceux qui suivent dans le chapitre 4 reprennent toujours le nombre de stagiaires ayant effectué au moins une heure de formation au cours de l'année 2012. Ils ne sont pas additionnables : un stagiaire ayant suivi deux formations dans un même centre sera compté une fois dans chaque formation, mais une unique fois dans le total du centre. Les heures de formation correspondent à des heures « stagiaires ».



3.1. L'IDENTIFICATION DES COMPÉTENCES EN FORMATION

Les résultats d'apprentissage sont établis sur base d'une démarche⁽¹⁾ cohérente qui part du métier pour établir le profil de la formation. La démarche se caractérise par une séquence logique de référentiels : métier, compétences, formation, évaluation. Conformément aux recommandations européennes et afin de permettre l'émergence d'un langage commun entre les opérateurs d'enseignement et de formation, chacun de ces référentiels est décliné en unités : définition des activités clés et des compétences du métier ; définition des unités d'acquis d'apprentissage et d'évaluation certificative ; développement des modules et des séquences d'apprentissage.

La démarche référentielle a été déployée au sein de BRUXELLES FORMATION⁽²⁾ pour plus d'une vingtaine de produits de formation. Elle vise à terme toutes les formations qualifiantes structurelles de BRUXELLES FORMATION.

3.2. L'ORGANISATION MODULAIRE DE LA FORMATION

La mise en œuvre des modules de formation est une organisation souple et flexible qui permet des parcours individualisés, l'adaptabilité des contenus et la mobilité des apprenants, ce qui répond aux recommandations européennes. Des outils de gestion spécifiques : suivis pédagogiques et cahier des charges de la formation en fixent les balises.

L'implantation des parcours de formation individualisés croise d'autres problématiques traitées par BRUXELLES FORMATION telles que la construction de passerelles et de filières intra ou inter-opérateurs, l'évaluation des stagiaires, la reconnaissance des

acquis de fin de formation et la validation des compétences.

3.3. L'ÉVALUATION DES ACQUIS ET LA CERTIFICATION

Un dispositif d'évaluation normative des compétences acquises en formation est développé et mis en œuvre au sein de BRUXELLES FORMATION en vue d'attester de la réussite de la formation.

Dans ce dispositif, les épreuves d'évaluation sanctionnent les unités d'acquis d'apprentissage qui correspondent à de l'employabilité sur le marché de l'emploi. Elles consistent en des mises en situation professionnelle reconstituées. Elles évaluent des ensembles articulés et intégrés de compétences qui se manifestent dans l'action et qui sont mesurées à travers la satisfaction de critères, d'indicateurs et de seuils de réussite correspondant au niveau de compétence attendu au seuil d'embauche. La complexité des compétences à mobiliser dans les épreuves est notamment déterminée par le niveau visé du Cadre européen des Certifications (CEC)⁽³⁾.

Le Certificat de Compétences acquises en Formation atteste de la réussite des épreuves d'évaluation relatives aux unités d'acquis d'apprentissage définies pour le métier visé. Il est complété par le Supplément au Certificat Européen (EUROPASS). Le dispositif est développé en collaboration avec le Forem et l'Ifapme, en cohérence avec les politiques régionales, nationales et européennes d'éducation et de formation tout au long de la vie. Par ailleurs, les opérateurs publics de formation francophones collaborent dans plusieurs domaines cruciaux pour le développement qualitatif de l'offre de formation professionnelle au

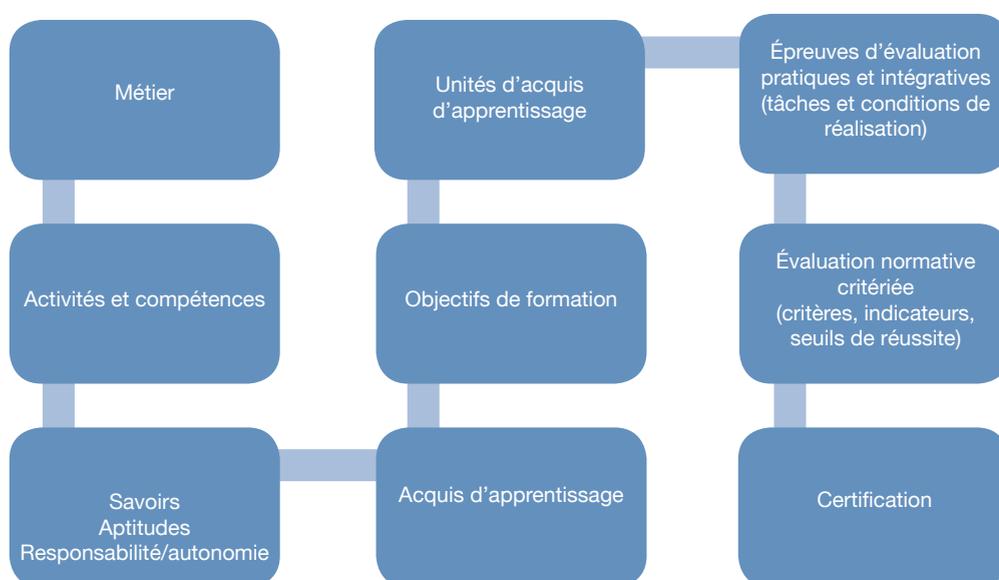
(1) La démarche référentielle (métier/activités/compétences – formation – évaluation) adoptée par les OPF répond aux recommandations européennes pour l'enseignement et la formation professionnels (LLL, mobilité des apprenants, transparence, reconnaissance des compétences et des qualifications, accessibilité, adaptation aux besoins du marché du travail, intégration des cadres et outils européens communs (CEC, ECVET, Europass,...)).

(2) Les documents sont accessibles via le site de Bruxelles Formation.

(3) Lorsque le Cadre francophone des Certifications aura été développé, le niveau de référencement de la certification sera indiqué en référence à celui-ci.

bénéfice du citoyen : la validation des compétences, une réflexion commune sur le cadre des certifications, la formation des formateurs avec le projet Formaform...

ÉLABORATION ET ÉVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE



3.4. LE DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE EN PARTENARIAT

BRUXELLES FORMATION poursuit ses travaux d'accompagnement méthodologique des partenaires OISP⁽¹⁾ en vue de la mise en place de l'approche par compétence dans les programmes de formation sur base de profils métiers. Cet accompagnement s'est concrétisé à travers la participation active d'un groupe d'opérateurs ISP proposant une formation qualifiante pour le métier de "technicien PC réseau". Un cadre de référence commun portant sur le référentiel du métier, les activités clés et les compétences a été élaboré. La même équipe poursuit désormais sur le volet évaluation.

3.5. VALIDATION DES COMPÉTENCES

BRUXELLES FORMATION accueille dans ses locaux, le Comité directeur et la Cellule exécutive du Consortium de Validation des Compétences dont l'objectif est de permettre aux citoyens de plus de 18 ans de faire reconnaître officiellement des compétences acquises par l'expérience de travail, de vie, et/ou par la formation professionnelle. Pour les personnes, la reconnaissance officielle de leur compétence renforce leur identité professionnelle, les assure d'un accès approprié à la formation continue, leur facilite la gestion de leur parcours professionnel et leur permet de valoriser leurs compétences sur le marché de l'emploi.

(1) Organisme d'insertion socioprofessionnelle



Le Consortium est composé des 5 institutions publiques d'enseignement et de formation professionnelle continue: BRUXELLES FORMATION, l'Enseignement de Promotion Sociale (EPS), le FOREM, l'IFAPME et le SFPME qui développent, via des Centres de Validation agréés, une offre de validation en propre ou dans le cadre d'une convention de partenariat spécifique avec l'une d'entre elles.

Les compétences acquises par l'expérience et portées par les personnes sont formellement reconnues au travers de "titres de compétence" délivrés au nom de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Commission communautaire française.

Cette procédure s'adresse à toute personne disposant de compétences et désireuse de les faire reconnaître : travailleurs, chercheurs d'emploi et personnes ne disposant pas du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (CESS),...

Le financement du Consortium est assuré par les opérateurs partenaires qui mettent du personnel à disposition. Les gouvernements de la Région wallonne, de la Communauté Française et de la COCOF et le FSE interviennent dans le coût des actions de validation. La COCOF, via BRUXELLES FORMATION et le SFPME, contribue à hauteur de 24% à la mise publique totale du Consortium.

Fin 2012, les titres de compétence disponibles sur le territoire francophone concernaient 82 Unités de compétence pour 37 métiers dans des secteurs aussi variés que la construction, l'aide aux personnes, l'alimentation, l'automobile, la chimie, le tertiaire, la

culture, l'électricité, l'industrie, la logistique ou l'informatique.

En 2012, BRUXELLES FORMATION a proposé des épreuves de validation associées à 11 métiers au total. BRUXELLES FORMATION a développé en propre des épreuves pour les métiers suivants : **maçon, installateur sanitaire, carreleur, aide-comptable, opérateur call-center, mécanicien d'entretien de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers.**

Grâce, notamment au cofinancement du FSE, BRUXELLES FORMATION a mis en œuvre un volet d'activités spécifiques via les partenariats, notamment avec les Centres de référence suivants:

- IRISTECH+ pour le métier de **mécanicien d'entretien industriel,**
- EVOLIRIS pour le métier de **Technicien PC réseau,**
- IRISTL pour les métiers de **conducteur de chariot élévateur et de magasinier,**
- L'EPFC pour le métier d'**employé administratif.**

Afin de mieux informer et guider les candidats à l'entrée du dispositif, les opérateurs bruxellois membres du Consortium ont mis en place une coordination bruxelloise de la validation qui a mis sur pied un projet pilote visant à développer une filière d'accès au dispositif avec ACTIRIS.

Le rôle de porte d'entrée du dispositif joué par BRUXELLES FORMATION CARREFOUR qui organise mensuellement des séances d'information généralistes sur la validation des compétences, a été renforcé. En 2012, 9 séances ont eu lieu et ont permis d'informer 159 personnes sur le processus.

En 2012, BRUXELLES FORMATION a organisé, en propre ou avec ses partenaires, 65 sessions de validations concernant 199 candidats, avec en moyenne 4 candidats inscrits par session et 57% de réussite.

	Nombre de candidats inscrits à une épreuve	Nombre de présents	Taux de réussite	Bénéficiaires distincts ⁽⁶⁾
BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES	15	9	33%	9
Aide-comptable ⁽¹⁾	9	4	25%	
Opérateur call center	6	5	40%	
BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION	66	59	59%	48
Carreleur-Marbrier	10	10	50%	
Installateur sanitaire	4	4	50%	
Maçon	52	45	62%	
BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE	21	17	65%	17
Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	21	17	65%	
Centre bruxellois de validation des compétences des métiers TIC ⁽²⁾	14	11	55%	11
Technicien PC & réseaux	14	11	55%	
Centre bruxellois de Validation des Compétences des métiers de la Logistique ⁽³⁾	15	11	18%	10
Conducteur de chariot élévateur	13	9	22%	
Magasinier	2	2	0%	
IRISTECH⁽⁴⁾	3	3	100%	3
Mécanicien d'entretien industriel	3	3	100%	
Centre Bruxellois de validation des compétences des métiers d'employé ⁽⁵⁾	65	49,5	63%	32,5
Employé administratif	65	49,5	63%	
TOTAL	199	159,5	49,64%	130,5

Sur 684 épreuves de validation réalisées et organisées par BRUXELLES FORMATION depuis le démarrage du dispositif, 347 titres de compétence ont été émis.

Par ailleurs, 270 titres de compétences ont été délivrés à nos stagiaires sortant en 2012 concernant les métiers d'aide comptable, coffreur, employé administratif des services communaux.



1) Au vu des résultats, l'agrément de ce métier a été suspendu depuis juin 2012.

2) Partenariat entre BRUXELLES FORMATION et le CDR EVOLIRIS

3) Partenariat entre BRUXELLES FORMATION et le CDR IRISTL

4) BRUXELLES FORMATION sous-traite au CDR IRISTECH+ les activités de validations pour ce métier.

5) Partenariat entre BRUXELLES FORMATION et l'établissement d'enseignement de promotion sociale EPFC. Comme nous sommes tous deux opérateurs, nous nous répartissons les résultats pour moitié. Cela explique le chiffre après la virgule.

(6) Une même personne peut présenter plusieurs fois l'épreuve. Cet indicateur donne le nombre de bénéficiaires distincts qui ont profité de ce service.

LES ACTIVITÉS DE FORMATION EN 2012

4.1. BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION

Directeur de Pôle : Louis Boutriau

Nombre de collaborateurs : 10 administratifs et 19 pédagogiques

BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION propose aux chercheurs d'emploi des formations qualifiantes liées aux secteurs de la construction et du nettoyage industriel. Ces formations intègrent les dernières évolutions techniques notamment en écoconstruction. D'une durée moyenne de 30 semaines, elles sont généralement suivies d'un stage en entreprise. Elles sont complétées par des modules de néerlandais orienté métier, de citoyenneté, de sécurité de base-VCA, d'initiation à l'écoconstruction et d'ergonomie.

BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION organise également des modules plus courts et à la carte destinés aux travailleurs souhaitant se recycler ou se perfectionner.

Le pôle collabore entre autres avec les partenaires suivants :

- CFN (Centre de formation pour le nettoyage professionnel).
- FFC (Fonds de la formation professionnelle de la construction).
- Formelec (Centre pour l'éducation et la formation professionnelle - secteur des électriciens).
- Cefora (Centre de formation de la Commission Paritaire Nationale Auxiliaire pour les employés) pour former des assistants chefs de chantier, des assistants métreurs-deviseurs et des inspecteurs en nettoyage.
- Le CdR Construction (Centre de Référence), le CTA⁽¹⁾ Énergies vertes et renouvelables et les Missions locales.

Le pôle a organisé 19 épreuves de validation des compétences et 4 testings-screenings. Il termine sa démarche de refonte complète des référentiels utilisés dans les formations.

En 2012, dans le cadre de l'alliance Emploi-Environnement, BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION s'est fortement impliqué dans l'écoconstruction par :

- l'aménagement d'un hall de 700 m² en vue d'y organiser la formation de couvreurs en ce y compris l'isolation et l'étanchéité à l'air des toitures ;
- l'acquisition d'un nouveau hall et de bureaux d'une superficie de 1650 m² pour y développer les formations d'isolation de façade et de monteurs en construction bois ;
- l'animation du réseau des opérateurs de formation concernés par cette démarche ;
- l'enseignement de nouveaux modules de formation à divers publics dont des travailleurs du secteur ;
- l'adaptation des formations installateur sanitaire et monteur en chauffage central à la nouvelle législation PEB ; les 19 stagiaires concernés ont obtenu, après examen devant un jury extérieur, les attestations de technicien chaudière agréé G1 et L, valables en régions wallonne et bruxelloise.

BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION a également :

- continué de partager son expérience avec ses partenaires sénégalais et algériens dans les formations de carreleur, d'électricien résidentiel et d'installateur sanitaire.
- participé aux conseils d'administration de l'asbl Skills Belgium qui vise à promouvoir les métiers manuels.

BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION hors FPI-E						
Ligne de produits	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Génie civil	2 695	11	180	1	2 874	12
Gestion de chantier	19 905	188	4 116	79	24 021	263
Gros-œuvre	33 421	105	1 376	30	34 797	135
Nettoyage	19 908	44	4 338	271	24 246	315
Parachèvement	34 758	118	1 083	29	35 841	146
Rénovation			350	10	350	10
Techniques spéciales	41 242	259	132	3	41 374	261
Total CONSTRUCTION hors FPI -E	151 928	486	11 575	422	163 503	898

BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION FPI-E		
	Chercheurs d'emploi (FPI-E)	
	Heures	Stagiaires
Total CONSTRUCTION FPI -E	21 520	38

BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION - Total						
	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Total CONSTRUCTION 2012	173 448	498	13 269	426	186 717	914
Total CONSTRUCTION 2011	159 553	524	13 448	353	173 001	856
Variation 2011-2012 en %	8,7	-5,0	-1,3	20,7	7,9	6,8

Profil des stagiaires de BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION - en %								
		Hommes	Femmes	Total				Total
						Hommes	Femmes	Total
		80,9	19,1	100,0	Durée de hôtéage	Moins de 6 mois		19,1
Âge	Moins de 25 ans	12,6	1,1	13,7		6 à 11 mois		18,5
	25-34 ans	29,4	4,4	33,8		1 an à moins de 2 ans		26,3
	35-44 ans	25,4	7,7	33,0		2 ans et plus		32,1
	45-54 ans	12,4	5,1	17,5		Indéterminée		4,0
	55 ans et plus	1,1	0,9	2,0	Nationalité	Bruxelles		83,0
Niveau d'études	Primaire ou moins	1,9	0,0	1,9		Flandre		10,8
	Secondaire inférieur	15,4	0,3	15,8		Wallonie		6,1
	Secondaire supérieur	14,3	0,5	14,9		Belges		36,7
	Supérieur	2,3	0,4	2,7		Européens		8,8
	Indéterminé ⁽¹⁾	46,9	17,8	64,8		Autres ou inconnus		54,6

(1) Dont primaire à l'étranger : 4,6% ; secondaire à l'étranger : 17,1% ; supérieur à l'étranger : 3,7% ; indéterminé : 39,4%



4.2. BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE

Directeur de pôle : Stefano Montel

Nombre de collaborateurs : 8 administratifs et 14 pédagogiques

Les formations qualifiantes organisées par BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE concernent tous les secteurs d'activité de type technique et industriel. Le pôle dispense également des remises à niveau courtes (préformation) pour permettre aux chercheurs d'emploi d'accéder aux formations qualifiantes.

D'une durée moyenne de 36 semaines, les formations sont généralement suivies d'un stage en entreprise. Elles sont complétées par des modules de néerlandais orienté métier.

BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE organise également des modules plus courts de recyclage ou de perfectionnement pour les travailleurs par l'intermédiaire de leur entreprise ou de leur fonds sectoriel.

BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE collabore avec les secteurs professionnels suivants:

- FRM Bruxelles (Fonds régional pour la Promotion de l'Emploi des Ouvriers des Fabrications métalliques de Bruxelles) ;
- Formelec (Centre pour l'éducation et la formation professionnelle - secteur des électriciens) ;
- Educam (Centre de formation pour le secteur automobile et les secteurs connexes).

BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE est aussi présent dans le Centre de Référence Iristech+ (Fabrications métalliques et Industrie technologique).

BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE est agréé comme centre de validation des compétences pour le métier de mécanicien d'entretien de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers.



BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE hors FPI-E						
Ligne de produits	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Assemblage mécanique	27 863	72	1 046	1	28 908	73
Confection	9 653	11	40	5	9 693	16
Electrotechnique	40 664	83	896	2	41 560	85
Langues	136	9			136	9
Mécanique automobile/Carrosserie	7 013	21	176	17	7 189	38
Mécanique industrielle/Usinage	5 458	7			5 458	7
Nettoyage			1 216	259	1 216	259
Nouvelles technologies textile	1 731	8			1 731	8
Vente	741	9			741	9
Total INDUSTRIE hors FPI-E	93 257	199	3 374	284	96 630	483

BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE FPI-E		
	Chercheurs d'emploi	
	Heures	Stagiaires
Total INDUSTRIE FPI-E	12 062	28

BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE - Total						
	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Total INDUSTRIE 2012	105 319	221	3 374	284	108 692	505
Total INDUSTRIE 2011	109 756	270	2 977	467	112 732	737
Variation 2011-2012 en %	-4,0	-18,1	13,3	-39,2	-3,6	-31,5

Profil des stagiaires de BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE - en %										
		Hommes	Femmes	Total						
		52,3	47,7	100,0		Hommes	Femmes	Total		
Âge	Moins de 25 ans	9,1	4,2	13,3	Durée de chômage	Moins de 6 mois	19,5	1,8	21,3	
	25-34 ans	18,8	13,1	31,9		6 à 11 mois	22,2	0,5	22,6	
	35-44 ans	16,0	14,3	30,3		1 an à moins de 2 ans	27,1	2,7	29,9	
	45-54 ans	7,9	13,7	21,6		2 ans et plus	21,3	1,8	23,1	
	55 ans et plus	0,4	2,6	3,0		Indéterminée	1,8	1,4	3,2	
	Niveau d'études	Primaire ou moins	1,4	0,0		1,4	Résidence	Bruxelles	46,3	41,0
Secondaire inférieur		7,1	0,0	7,1	Flandre	3,2		4,2	7,3	
Secondaire supérieur		13,3	0,8	14,1	Wallonie	2,8		2,6	5,3	
Supérieur		3,2	1,8	5,0	Nationalité	Belges		21,0	3,2	24,2
Indéterminé ⁽¹⁾		27,3	45,1	72,5	Européens	4,4		1,2	5,5	
					Autres ou inconnus	26,9		43,4	70,3	

(1) Dont primaire à l'étranger : 3,0% ; secondaire à l'étranger : 10,7% ; supérieur à l'étranger : 6,1% ; indéterminé : 52,7%



4.3. BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE

Directrice du pôle : Cécile Dulieu

Nombre de collaborateurs : 3 administratifs et 20 pédagogiques

BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE propose aux chercheurs d'emploi un ensemble de formations qualifiantes liées au transport et à la logistique : conducteur d'autobus autocars, chauffeur de taxi, aide magasinier-cariste, cariste, conducteur de poids lourds, ADR. D'une durée de 3 jours à 22 semaines, elles peuvent être suivies d'un stage en entreprise.

Le pôle organise également des modules courts de recyclage ou de perfectionnement pour les travailleurs par l'intermédiaire de leur entreprise ou de leur fonds sectoriel.

Certaines formations se font en convention avec les fonds sectoriels suivants :

- Le Fonds social transport et logistique (FSTL).
- Le Fonds social pour les ouvriers des entreprises de services publics et spéciaux d'autobus et des services d'autocars.
- Le Fonds social des entreprises de taxis et des services de location de voitures avec chauffeur.

BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE est également présent dans le Centre de référence du Transport et de la Logistique (IrisTL). Un partenariat entre les deux organismes vise la validation des compétences pour les métiers de cariste et de magasinier.

En 2012, BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE et Tremplin Jeunes ont mis sur pied un processus d'accès en formation de chauffeur poids-lourds ainsi qu'un parcours de formation «aide-magasinier cariste» spécifiquement destinés à un public de moins de 25 ans.



BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE hors FPI-E						
Produits	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
ADR	3 444	101	251	10	3 695	111
Aide magasinier cariste	12 812	72			12 812	72
Cariste/Clarkiste/Cond. engin manutention	1 446	26	895	39	2 341	65
Chauffeur bus-car pratique	5 100	34			5 100	34
Chauffeur bus-car théorie	4 670	24			4 670	24
Chauffeur taxi	6 039	48			6 039	48
Conducteur poids-lourds pratique C	13 540	71			13 540	71
Conducteur poids lourds théorie	11 362	70			11 362	70
Conducteur poids lourds pratique CE	9 099	47			9 099	47
Essai professionnel - chauffeur poids lourds	1 741	75			1 741	75
Magasinier	2 495	13			2 495	13
Stage d'acculturation bus-car	1 118	37			1 118	37
Testing chauffeur bus-car	36	33			36	33
Total LOGISTIQUE hors FPI-E	72 899	457	1 146	49	74 045	506

BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE FPI-E		
	Chercheurs d'emploi	
	Heures	Stagiaires
Total LOGISTIQUE FPI-E	518	1

BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE - Total						
	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Total LOGISTIQUE 2012	73 417	457	1 146	49	74 563	506
Total LOGISTIQUE 2011	77 288	473	1 974	86	79 262	559
Variation 2011-2012 en %	-5,0	-3,4	-41,9	-43,0	-5,9	-9,5

Profil des stagiaires de BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE - en %										
		Hommes	Femmes	Total		Hommes		Femmes	Total	
		97,8	2,2	100,0	Durée de chômage	Moins de 6 mois	21,0	0,9	21,9	
Âge	Moins de 25 ans	16,4	0,8	17,2		6 à 11 mois	19,5	0,2	19,7	
	25-34 ans	32,6	0,6	33,2		1 an à moins de 2 ans	26,5	0,2	26,7	
	35-44 ans	30,0	0,6	30,6		2 ans et plus	28,2	1,1	29,3	
	45-54 ans	17,4	0,2	17,6		Indéterminée	2,4	0,0	2,4	
	55 ans et plus	1,4	0,0	1,4		Résidence	Bruxelles	88,1	1,6	89,7
Niveau d'études	Primaire ou moins	2,8	0,2	3,0	Flandre		8,3	0,4	8,7	
	Secondaire inférieur	22,9	0,8	23,7	Wallonie		1,4	0,2	1,6	
	Secondaire supérieur	24,7	0,6	25,3	Nationalité		Belges	60,5	1,8	62,3
	Supérieur	6,5	0,6	7,1			Européens	10,7	0,0	10,7
	Indéterminé ⁽¹⁾	40,9	0,0	40,9		Autres ou inconnus	26,7	0,4	27,1	

(1) Dont primaire à l'étranger : 4,0% ; secondaire à l'étranger : 24,1% ; supérieur à l'étranger : 6,5% ; indéterminé : 6,3%



4.4. BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES

Directrice de pôle : Martine Schoukens

*Nombre de collaborateurs : 6 administratifs et
33 pédagogiques*

BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES s'adresse aux chercheurs d'emploi qui souhaitent se former, se recycler, se perfectionner ou se reconverter dans un métier administratif : secrétaire, employé administratif, agent en comptabilité, assistant comptable, téléopérateur, superviseur de téléopérateurs,...

Ces formations permettent tantôt un accès direct à des fonctions critiques⁽¹⁾, tantôt l'acquisition d'un ensemble de compétences générales indispensables à l'exercice de celles-ci.

Selon le profil, les acquis professionnels, le niveau d'études et l'objectif professionnel de chacun, le pôle propose des formations qualifiantes complètes allant, selon les spécialités, de 24 à 37 semaines.

En 2012, BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES a poursuivi sa collaboration avec plusieurs partenaires, à savoir :

- Le Centre de Formation de la Commission Paritaire Nationale Auxiliaire pour Employés (Fonds sectoriel Cefora)
- Evoliris⁽²⁾
- Le Centre bruxellois d'Action Interculturelle (module de citoyenneté)

- IMPACT Cooremans ASBL (comptabilité de base pour employés)
- Le Fonds de Formation des Intérimaires.

BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES a poursuivi sa démarche de diversification des parcours de formation et des modules d'extension, également accessibles à un public extérieur au centre, issu par exemple des OISP⁽³⁾ : module «gestion des ressources humaines», ateliers de mise à jour des compétences en TVA ou pratique du logiciel comptable BOB.

Le pôle a proposé, comme centre de validation des compétences, des épreuves relatives aux métiers d'aide-comptable et d'employé administratif en partenariat avec l'EPFC⁽⁴⁾ ainsi que des épreuves de validation pour les opérateurs call-center.

L'année 2012 est caractérisée par :

- Un développement des stages d'achèvement en entreprise et des formations professionnelles individuelles (FPI-E). Le pôle a totalisé 70 stages d'achèvement et 4 FPI-E.
- La mise en œuvre de rencontres entre responsables d'agences d'intérim et des stagiaires en achèvement de formation, visant ainsi à leur donner une information optimale sur le travail intérimaire, son statut spécifique et les opportunités offertes.
- Le lancement d'une nouvelle formation en «agent de tourisme et voyage».

(1) Fonctions critiques (2011) définies par l'Observatoire bruxellois de l'emploi.

(2) Evoliris est un organisme situé à Molenbeek qui met à la disposition de BRUXELLES FORMATION un call center équipé. Après une formation au sein du pôle, les stagiaires bénéficient de cette infrastructure pour une durée de dix semaines. Evoliris accueille en permanence deux groupes de douze téléopérateurs et téléopératrices.

(3) OISP : Organismes d'insertion socioprofessionnelle

(4) Enseignement de Promotion et de Formation continue.

BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES hors FPI-E						
Produits	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Aide-comptable/assistant comptable	3 842	14			3 842	14
Atelier d'actualisation des connaissances	630	8			630	8
Comptabilité de base pour employés	344	3			344	3
Employé administratif	100 163	186	969	2	101 132	188
Employé administratif des services commerciaux	7 586	35			7 586	35
Employé comptable/Agent en comptabilité	18 571	48			18 571	48
Employé tourisme et voyages	5 677	11			5 677	11
Magasinier	254	8			254	8
Opérateur call center/Téléopérateur/Agent call center	45 231	118			45 231	118
Participer à la gestion administrative du personnel	4 078	28	96	1	4 173	29
Secrétaire	16 830	64	264	1	17 094	65
Tronc commun comptabilité	5 821	13	165	1	5 986	14
Total BUREAU & SERVICES hors FPI-E	209 025	448	1 493	4	210 518	452

BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES FPI-E		
	Chercheurs d'emploi	
	Heures	Stagiaires
Total BUREAU & SERVICES FPI-E	638	4

BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES - Total						
	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Total BUREAU & SERVICES 2012	209 973	449	1 493	4	211 466	453
Total BUREAU & SERVICES 2011	206 063	429	1 458	3	207 521	432
Variation 2011-2012 en %	1,9	4,7	2,4	33,3	1,9	4,9

Profil des stagiaires de BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES - en %										
		Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total		
		28,5	71,5	100,0			4,0	11,4	15,4	
Âge	Moins de 25 ans	5,7	14,8	20,5	Durée de chômage	6 à 11 mois	5,8	12,0	17,8	
	25-34 ans	14,1	31,6	45,7		1 an à moins de 2 ans	7,1	16,5	23,6	
	35-44 ans	5,5	18,3	23,8		2 ans et plus	9,4	26,9	36,3	
	45-54 ans	2,9	6,4	9,3		Indéterminée	2,2	4,7	6,9	
	55 ans et plus	0,2	0,4	0,7		Résidence	Bruxelles	24,1	62,5	86,5
	Niveau d'études	Primaire ou moins	0,7	1,8			2,4	Flandre	2,4	6,6
Secondaire inférieur		6,2	14,6	20,8	Wallonie		2,0	2,4	4,4	
Secondaire supérieur		8,2	26,5	34,7	Nationalité		Belges	17,0	50,3	67,3
Supérieur		5,1	13,7	18,8			Européens	2,6	6,6	9,3
Indéterminé ⁽¹⁾		8,4	15,0	23,4		Autres ou inconnus	8,8	14,6	23,4	

(1) Dont primaire à l'étranger : 1,1% ; secondaire à l'étranger : 9,9% ; supérieur à l'étranger : 6,8% ; indéterminé : 5,5%



4.5. BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & MULTIMÉDIATIC

Directeur de pôle : Michel Gérin

*Nombre de collaborateurs : 6 administratifs,
12 pédagogiques et sous-traitance.*

BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimédiaTIC s'adresse aux chercheurs d'emploi qui souhaitent se former, se recycler, se perfectionner ou se reconverter dans les domaines suivants : environnement, commerce et vente, construction, gestion/management, métiers administratifs, métiers de l'information et de la communication, techniques/industrie et TIC.

Deux types de formation sont proposés :

- Les **formations qualifiantes orientées «métier»**, généralement étalées sur plusieurs mois (imprimeur, administrateur réseau, infographiste,...) prévoient sur le plan pédagogique l'utilisation de référentiels, la mise en situation par des projets de fin de formation, les stages en entreprise ou la FPI-E.
- Les **formations complémentaires** (gestion financière, CAO-DAO, digital media,...) dont la durée est la plus courte possible (de 5 jours à 12 semaines) visent un produit ou une compétence spécifique, réduisent les contenus à l'essentiel et favorisent des actions pédagogiques concrètes (études de cas, simulation,...) Qu'il s'agisse de formation à un métier ou de formation complémentaire, l'objectif du pôle est clairement l'emploi à l'issue du processus de formation. Chaque produit de formation fait l'objet d'une analyse sur base de critères de pertinence (la

formation répond-elle à une fonction critique, est-elle demandée et/ou cofinancée par un secteur, les objectifs de la formation sont-ils en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi ?), de finalité des formations (qualifiante, perfectionnement, filière), de public (à risque, jeunes, femmes...), de taux de placement et satisfaction des usagers.

BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimédiaTIC vise les chercheurs d'emploi :

- Possédant de manière générale un niveau d'études supérieures, ou bénéficiant d'une expérience professionnelle équivalente. Toutefois, pour certaines formations, un niveau d'études CESS est considéré comme suffisant.
- Présentant un objectif professionnel cohérent par rapport à leurs parcours et aux réalités du marché de l'emploi.
- Ayant une demande motivée et orientée avant tout vers un emploi précis.

BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimédiaTIC collabore avec les fonds sectoriels suivants :

- **Cefora** : Centre de formation de la Commission Paritaire Auxiliaire pour les Employés.
- **Femb** : Fonds pour les Employés du Secteur des Fabrications métalliques du Brabant.
- **Cefograf** : Centre de formation professionnelle des industries graphiques.
- Le pôle est également partenaire de deux **CTA** (centre de Technologies Avancées - Arts et industrie graphique et CTA énergies vertes et renouvelables) et du Centre de Référence Evoliris.

BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimédiaTIC hors FPI-E						
Ligne de produits	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Communicative	44 803	153			44 803	153
Comptabilité	12 287	44			12 287	44
Dessin technique	42 448	122			42 448	122
Génie civil	915	4			915	4
Gestion	46 921	128	186	1	47 107	129
Industries graphiques	15 472	76			15 472	76
Informatique	71 200	303			71 200	303
Management	44 973	213	182	2	45 155	215
Représentation commerciale	33 193	69			33 193	69
Secrétariat	6 225	39			6 225	39
Total MANAGEMENT & multimédiaTIC hors FPI-E	318 436	1 114	368	3	318 803	1 117

BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimédiaTIC FPI-E		
	Chercheurs d'emploi	
	Heures	Stagiaires
Total MANAGEMENT & multimédiaTIC FPI-E	18 566	28

BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimédiaTIC - Total						
	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Total MANAGEMENT & multimédiaTIC 2012	337 002	1 125	368	3	337 370	1 128
Total MANAGEMENT & multimédiaTIC 2011	313 328	956	963	3	314 920	959
Variation 2011-2012 en %	7,6	17,7	-61,8	0,0	7,1	17,6

Profil des stagiaires de BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimédiaTIC - en %									
		Hommes	Femmes	Total					
		61,3	38,7	100,0		Hommes	Femmes	Total	
Âge	Moins de 25 ans	7,4	3,5	10,9	Durée de chômage	Moins de 6 mois	19,4	13,8	33,2
	25-34 ans	26,7	18,7	45,4		6 à 11 mois	10,1	6,8	16,9
	35-44 ans	17,9	12,1	30,0		1 an à moins de 2 ans	11,6	6,6	18,2
	45-54 ans	8,4	3,9	12,3		2 ans et plus	14,7	9,2	23,8
	55 ans et plus	1,0	0,4	1,4		Indéterminée	5,6	2,3	7,9
	Niveau d'études	Primaire ou moins	0,2	0,0		0,2	Résidence	Bruxelles	51,4
Secondaire inférieur		2,7	0,7	3,4	Flandre	4,2		2,1	6,3
Secondaire supérieur		11,3	4,3	15,6	Wallonie	5,8		3,1	8,9
Supérieur		30,1	24,3	54,4	Nationalité	Belges	40,7	26,9	67,6
Indéterminé ⁽¹⁾		17,1	9,3	26,4		Européens	8,2	6,6	14,9
						Autres ou inconnus	12,4	5,1	17,6

(1) Dont primaire à l'étranger : 0,2% ; secondaire à l'étranger : 4,0% ; supérieur à l'étranger : 14,8% ; indéterminé : 7,4%



4.6. BRUXELLES FORMATION LANGUES

Directeur de pôle : Jacques Martel

*Nombre de collaborateurs : 10 administratifs,
19 pédagogiques et sous-traitance.*

QUELQUES CHIFFRES

BRUXELLES FORMATION LANGUES est devenu, en 8 ans, l'outil transversal chargé de doter les chercheurs d'emploi et les travailleurs d'une deuxième ou troisième « langue d'usage dans le métier pratiqué » et/ou de les préparer à entrer en formation qualifiante. Le pôle connaît une forte croissance : 363.176 heures de formation et 3.012 personnes distinctes formées en 2012. Aux chiffres 2012, s'ajoutent 6.076 heures-formateur prestées dans d'autres pôles ainsi qu'avec les fonds sectoriels de formation, les organismes d'insertion socioprofessionnelle et les entreprises. Le partenariat avec l'IEPSCF d'UCCLE (école de promotion sociale) poursuit son développement (64.000 heures de formation).

Depuis 2010, BRUXELLES FORMATION LANGUES donne priorité aux chercheurs d'emploi, ce qui explique la chute du nombre de travailleurs formés.

NOTRE CŒUR DE METIER

BRUXELLES FORMATION LANGUES adapte la pédagogie au public. Pour les débutants : pédagogie active en présentiel. Pour les plus avancés (à partir du niveau B1), nous proposons le « blended learning » comprenant des moments en groupe (présentiel, tables de conversation, ateliers métiers) et des moments en autoformation à distance.

La pédagogie tourne autour de 7 axes : l'approche communicative et actionnelle, le caractère dynamique et ludique de l'apprentissage, l'interactivité entre les stagiaires, la variété des supports didactiques, et dès

que possible, la démarche inductive, l'autonomie et la responsabilisation du stagiaire et enfin l'attention portée à son projet professionnel. Les simulations métiers et les sorties pédagogiques sont aussi fortement favorisées. Cinq laboratoires de langues offrent la possibilité aux stagiaires de suivre une formation en utilisant les nouvelles technologies.

Les formations sont soit intensives (20 heures hebdomadaires durant 6 semaines), soit modulaires et courtes, suivant la demande des partenaires extérieurs.

Chaque stagiaire a la possibilité de participer à des immersions ou des stages linguistiques en entreprises. En 2012, 114 stagiaires ont participé à ces activités : 42 avec le VDAB, 45 avec Actiris, et 17 en stages d'entreprises.

Cinq langues ont été enseignées en 2012 :

Le **néerlandais** est indispensable pour les métiers de chantier, de transport et de services aux personnes (taxi, tourisme, accueil, Horeca, vente, etc.), les métiers industriels, les professions tertiaires et les cadres désireux de travailler en milieu néerlandophone.

L'**anglais**, langue véhiculaire dans les fonctions de cadre, de secrétaire et d'adjoints (gradués ou universitaires), est aussi un outil incontournable pour certains métiers de service aux personnes.

Le **français langue étrangère** est désormais une des priorités de BRUXELLES FORMATION LANGUES face à l'immigration d'une population européenne et extra européenne à Bruxelles.

L'**allemand et l'espagnol** s'imposent également dans certaines entreprises bruxelloises dans le domaine du commerce, de la gestion, de l'importation, de l'exportation et du tourisme. Elles visent les experts ainsi que les secrétaires et adjoints de direction.

LE PLAN LANGUES

Depuis le 1er octobre 2010, BRUXELLES FORMATION LANGUES a été retenu, par son Ministre de Tutelle, comme un des acteurs du Plan Langues. Un subside spécifique annuel a permis d'offrir au moins

992 places de formation supplémentaires, entre octobre 2011 et septembre 2012. Le public cible est composé de jeunes chercheurs d'emploi, envoyés par ACTIRIS, désirant suivre une formation en «langue ciblée métier».

BRUXELLES FORMATION LANGUES						
Produit	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Allemand	718	9	42	1	760	10
Anglais	78 250	613	1 670	69	79 919	681
Espagnol	2 393	28			2 393	28
Français	132 419	872	3 030	72	135 449	939
Immersion linguistique en entreprise - Français	666	3			666	3
Immersion linguistique en entreprise - Néerlandais	2 715	13			2 715	13
Néerlandais	137 915	1 284	3 970	161	141 885	1 445
Total LANGUES 2012	355 076	2 749	8 711	276	363 787	3 018
Total LANGUES 2011	250 942	2 028	9 814	321	260 756	2 347
Variation 2011-2012 en %	41,5	35,6	-11,2	-14,0	39,5	28,6

Profil des stagiaires de BRUXELLES FORMATION LANGUES - en %									
		Hommes	Femmes	Total					
		51,5	48,5	100,0		Hommes	Femmes	Total	
Âge	Moins de 25 ans	7,8	7,7	15,5	Durée de chômage	Moins de 6 mois	13,0	13,8	26,8
	25-34 ans	19,0	18,1	37,1		6 à 11 mois	11,8	10,1	21,9
	35-44 ans	15,4	14,5	29,9		1 an à moins de 2 ans	11,4	10,1	21,5
	45-54 ans	8,0	7,0	15,0		2 ans et plus	13,4	14,9	28,3
	55 ans et plus	1,2	1,2	2,5		Indéterminée	0,6	0,8	1,4
	Niveau d'études	Primaire ou moins	1,2	0,9	2,0	Résidence ⁽¹⁾	Bruxelles	44,4	44,0
Secondaire inférieur		6,1	6,0	12,1	Flandre		1,5	1,1	2,5
Secondaire supérieur		7,9	7,6	15,4	Wallonie		0,5	0,9	1,4
Supérieur		6,9	9,1	16,0	Nationalité	Belges	24,5	26,3	50,8
Indéterminé ⁽²⁾		29,5	25,0	54,5		Européens	9,3	7,9	17,3
						Autres ou inconnus	17,7	14,2	31,9

(1) 7,7% résident hors Belgique ou ont un code postal inconnu

(2) Dont primaire à l'étranger : 8,5% ; secondaire à l'étranger : 24,9% ; supérieur à l'étranger : 13,0% ; indéterminé : 8,2%



4.7. BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES

Directrice de pôle : Céline Thunus

Nombre de collaborateurs : 5 administratifs,

10 pédagogiques et sous-traitance

En formations présentielles, le pôle a formé 2.631 personnes en 2012.

Pour l'autoformation, il faut distinguer l'apprentissage réalisé sur le plateau «ForEspace», des heures de connexion à la plate-forme OFP⁽¹⁾, qui se déroulent tant à ForEspace qu'à domicile. Les chiffres de ForEspace et de la plate-forme ne peuvent donc être additionnés qu'en gardant à l'esprit qu'il y a interpénétration entre l'activité à ForEspace et l'activité sur la plate-forme.

4.7.1. La formation continue par l'autoformation ForEspace

Le public souhaite accroître ses compétences en gérant librement sa formation. L'autoformation est payante sauf pour les chercheurs d'emploi.

Un entretien individuel précise les besoins de chacun et prévoit les logiciels d'autoformation adaptés. La plupart de ces logiciels sont accessibles via Internet. Lorsque des formations plus soutenues s'avèrent souhaitables, les candidats sont orientés vers BRUXELLES FORMATION LANGUES ou BRUXELLES FORMATION TREMPLIN.

E-learning

Des cours en ligne sont accessibles sur le net aux personnes qui veulent se former depuis leur domicile ou leur entreprise. Les participants achètent des accès d'un mois et profitent d'une assistance téléphonique et/ou en ligne et d'exercices complémentaires à la demande. L'offre comprend les cours informatiques de base et Office ainsi que des formations en communication, management et développement personnel.

Certifications informatiques

Depuis 2003, BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES est accrédité pour délivrer des certificats ECDL (permis de conduire informatique européen).

4.7.2. La formation continue à la demande des entreprises

Formations en entreprises

BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES assure, moyennant paiement, formation permanente et recyclage adaptés aux besoins des entreprises et des travailleurs. Le plus souvent combinés à des formations, le pôle fournit également aux entreprises divers services tels que le coaching, l'analyse des besoins de formation, l'évaluation, la conception de supports pédagogiques, la conception d'examens et la participation à des jurys.

Le pôle collabore avec plusieurs fonds sectoriels pour la formation de leurs affiliés : APEF⁽²⁾, HORECA, FEMB, LOGOS⁽³⁾, IREC⁽⁴⁾, Fonds des Titres-services, Fonds des Taxis et le FFC⁽⁵⁾.

Formations interentreprises sur agenda

Des cours interentreprises sont programmés chaque semestre, en informatique et en communication/people management. C'est la formule préférée des organismes qui – pour diverses raisons – ne peuvent constituer des groupes à former en interne. C'est aussi le choix évident des PME. Les intitulés, les dates et les prix des formations sont diffusés régulièrement par mailing. Ces informations sont également reprises sur notre site : www.bruxellesformation.be

Formations en partenariat

BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES développe des formations innovantes avec certains partenaires. En 2012, le pôle a poursuivi sa collaborations avec la Mission locale de Molenbeek pour former des stewards dans l'événementiel en assurant le volet «communication orientée clients» de cette formation.

(1) OFP : On line formapro

(2) APEF : Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation.

(3) LOGOS : Fonds de formation de la commission paritaire n° 226 pour les employés du commerce international, du transport et de la logistique.

(4) IREC : Fonds de formation confection et entretien textile.

(5) FFC : Fonds de formation de la Construction

Avec BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION, il est intervenu dans la formation en informatique d'assistants métreurs deviseurs et d'assistants chefs de chantiers pour CEFORA, et en "communication orientée clients" pour un projet avec BRICO.

BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES participe également au projet de formation de formateurs «Formaform», mené en collaboration avec le Forem et l'IFAPME.

Formations internes

BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES assure une partie des formations du personnel de l'Institut. En 2012, le personnel a bénéficié de 79 jours de formations de groupe, essentiellement sur 2 thématiques : la poursuite de la migration vers Office 2010 et des ateliers de gestion pratique du stress.

BRUXELLES FORMATION FORESPACE (autoformation)						
Produit	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Communication	1596	139	13	4	1 609	143
Gestion	8216	237	303	10	8 519	247
Informatique	7338	547	80	21	7 418	566
Total Autoformation 2012	17 150	878	396	35	17 544	911
Total Autoformation 2011	15 816	914	346	58	16 162	976
Variation 2011-2012 en %	8,4	-3,9	14,5	-39,7	8,6	-6,7

BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES						
Produit	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Communication	400	24	24 156	1 577	24 556	1 597
Informatique	1856	84	21 444	1 059	23 300	1 140
Total ENTREPRISES 2012	2256	108	45 600	2 520	47 856	2 621
Total ENTREPRISES 2011			40 456	2 092	40 456	2 092
Variation 2011-2012 en %	-	-	12,7	20,5	18,3	25,3

Profil des stagiaires de BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES ET FORESPACE - en %									
		Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total	
		39,7	59,4	99,1 ⁽¹⁾	Durée de chômage	Moins de 6 mois	8,2	19,6	27,8
Âge	Moins de 25 ans	2,0	3,8	5,9		6 à 11 mois	4,6	8,5	13,1
	25-34 ans	10,0	17,5	27,5		1 an à moins de 2 ans	6,0	7,0	13,0
	35-44 ans	12,0	18,3	30,3		2 ans et plus	9,4	17,5	27,0
	45-54 ans	8,5	12,8	21,2		Indéterminée	3,0	4,8	7,8
	55 ans et plus	4,2	3,8	8,0		Résidence	Bruxelles	19,6	34,8
	Indéterminé	3,1	3,3	6,3	Flandre		8,7	10,3	19,0
Niveau d'études	Primaire ou moins	0,5	0,6	1,1	Wallonie		6,5	8,3	14,8
	Secondaire inférieur	4,0	5,9	10,0	Indeterminé	4,9	6,0	10,9	
	Secondaire supérieur	8,5	13,3	21,8	Nationalité	Belges	28,6	44,1	72,7
	Supérieur	17,6	26,7	44,3		Européens	3,0	6,0	9,0
	Indéterminé	9,2	12,8	22,0		Autres ou inconnus	8,2	9,3	17,4

(1) 6,9% d'inconnus



4.8. LES FORMATIONS POUR CHERCHEURS D'EMPLOI EN ENTREPRISE ET EN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

4.8.1. Formations professionnelles individuelles gérées par BRUXELLES FORMATION

La formation professionnelle individuelle d'intégration en entreprise (FPI-E) s'inscrit dans les objectifs de l'«Accord de majorité 2009 – 2014» de la COCOF, à savoir promouvoir systématiquement son application à l'ensemble des personnes terminant un parcours de formation qualifiante.

La FPI-E vise l'intégration professionnelle du stagiaire dans l'entreprise, grâce :

- à une adaptation progressive à ses nouvelles fonctions et à l'environnement de son futur travail,
- au perfectionnement des compétences acquises en formation à BRUXELLES FORMATION.

Le stagiaire sous contrat FPI-E doit avoir suivi, préalablement, sa formation au métier dans un centre de BRUXELLES FORMATION ou auprès d'un OISP. A l'issue de la FPI-E, l'employeur est tenu d'engager le stagiaire sous contrat de travail pour une durée au moins égale à celle de la FPI-E.

En 2012, 100 chercheurs d'emploi ont eu un contrat FPI-E. Ils étaient 98 en 2011.

La formation professionnelle individuelle en établissement d'enseignement est une formation pour laquelle le stagiaire est envoyé dans un établissement technique ou professionnel de plein exercice ou de l'enseignement de promotion sociale pour y suivre, en tout ou en partie, un programme qui y est dispensé. Ce type de formation vise les qualifications pour les-

quelles il existe une pénurie structurelle sur le marché de l'emploi. A l'heure actuelle, seule la formation d'infirmier(ière) entre dans ce cadre.

145 personnes ont eu un contrat FPI en établissement d'enseignement en 2012 (120 en 2011).

4.8.2. La formation professionnelle individuelle cogérée par ACTIRIS et BRUXELLES FORMATION

La formation professionnelle individuelle en entreprise (FPI) est une formation pour laquelle le stagiaire est envoyé dans une entreprise en vue d'acquérir par la pratique, l'expérience et la qualification nécessaires pour y occuper un emploi.

L'engagement par l'employeur du stagiaire sous contrat de travail est obligatoire après la formation et ce, pour une durée au moins égale à celle-ci.

1.057 personnes ont eu un contrat FPI en 2012 (874 en 2011).

4.9. LA CONVENTION D'IMMERSION PROFESSIONNELLE (CIP)

Cette convention est une mesure développée par Actiris dans laquelle intervient BRUXELLES FORMATION.

- Le stagiaire, dans le cadre de sa formation, acquiert des connaissances ou aptitudes par le biais des prestations de travail effectuées auprès d'un employeur.
- Cette convention de stage en entreprise est volontairement décidée par un employeur et une personne désireuse de se former ou d'acquérir une expérience pratique.

BRUXELLES FORMATION est chargé de l'agrément des programmes de formation.

Depuis fin 2008, le SGE (Service Gestion Employeurs) d'ACTIRIS promeut activement la mesure CIP auprès des entreprises dans le cadre du Plan Emploi Jeunes.

BRUXELLES FORMATION a traité 228 demandes de programmes de formation en 2012 (191 en 2011).

4.10. LES STAGES

Stage d'acculturation

Ce stage, d'une durée de 4 semaines maximum, permet au chercheur d'emploi de découvrir un métier, un poste de travail, une culture d'entreprise dans le but de préciser son projet de formation professionnelle ou de confronter ce choix aux conditions réelles de l'entreprise dans un métier.

Le stage d'acculturation se déroule soit en amont soit pendant la formation qualifiante.

Stage d'achèvement en entreprise

Le stage d'achèvement de formation en entreprise, d'une durée de 6 semaines maximum, est destiné à parachever et à mettre en pratique les connaissances acquises en formation. Le stagiaire a ainsi l'occasion de s'adapter aux conditions réelles de travail en vue d'y être éventuellement engagé par la suite. En effet, ces stages se déroulent dans des entreprises qui offrent de réelles perspectives d'embauches.

Au niveau des formations plus pointues, dans le domaine du management, de l'informatique ou encore du multimédiaTIC, qui s'adressent à un public plus qualifié, les stages d'achèvement en entreprise peuvent s'organiser sur une plus longue période (2 à 3 mois maximum).

4.11. STATISTIQUES GÉNÉRALES STAGES ET FORMATIONS EN ENTREPRISE

Nombre de contrats

	Nombre de contrats en 2011	Nombre de contrats en 2012
Stage d'acculturation	46	37
Stage d'achèvement en entreprise	401	506
Stage d'immersion linguistique	11	20
FPI-E	98	100
FPI	874	1057
CIP	191	228
TOTAL	1621	1948

Nombre d'entreprises avec lesquelles BRUXELLES FORMATION a collaboré

	Nombre d'entreprises en 2011	Nombre d'entreprises en 2012
Stage d'acculturation	20	15
Stage d'achèvement en entreprise	285	355
Stage d'immersion linguistique	11	20
FPI-E	68	61
FPI	488	562
CIP	105	147
TOTAL	977	1160



5.1. L'ÉTUDE ULYSSE – LA MISE À L'EMPLOI

L'étude Ulysse

Basée sur des enquêtes téléphoniques annuelles menées auprès d'anciens stagiaires, l'étude **analyse le parcours des chercheurs d'emploi après une formation qualifiante à BRUXELLES FORMATION**. Elle dégage et mesure les processus d'insertion ou de réinsertion de ceux-ci, notamment grâce à leur taux d'emploi dans l'année suivant la formation et aux caractéristiques des emplois obtenus.

Si les résultats des différentes enquêtes mettent en exergue le rôle positif de la formation professionnelle sur la mise à l'emploi, son impact spécifique sur leur parcours reste difficile à isoler. L'étude montre en effet qu'une multitude d'éléments interagissent et influencent l'insertion socioprofessionnelle d'un individu : l'environnement économique du secteur, les politiques d'emploi, les aides octroyées dans ce domaine et les spécificités propres à chaque marché du travail. D'autre part, elle est intimement liée à l'entourage du stagiaire (effet de réseau), à l'image qu'il a de lui-même et à ses caractéristiques individuelles comme le niveau d'études, l'âge, le genre ou encore l'origine.

Quelques chiffres-clés de l'enquête 2013

La 9ème enquête a été lancée en janvier 2013. Elle porte sur les sortants d'une formation qualifiante au cours de l'année 2011. Une population initiale à interroger de 1458 individus a pu être dégagée et 820 enquêtes ont été réalisées.

Le taux d'emploi dans l'année qui suit la formation des stagiaires sortis en 2011 est de 70,1%. On constate donc une insertion professionnelle légèrement moins élevée que pour 2010 (73,2%). Cette diminution s'explique notamment par une situation économique moins favorable en 2011 et 2012.

Pour chacune des six dernières enquêtes, près de 80% des répondants estiment avoir acquis, par la formation, plus de connaissances générales ou techniques utiles dans l'exercice de leur travail. Ce constat est en concordance avec leur motivation à entrer en formation, basée majoritairement sur la volonté de décrocher un (nouvel) emploi ou de progresser dans la vie professionnelle.

D'un point de vue géographique, trois quarts (75,4%) des anciens stagiaires qui ont obtenu un emploi décrochent ce premier poste en Région de Bruxelles-Capitale. Enfin, sur les sortants de l'année de 2011, 69,7% des postes décrochés après le passage à BRUXELLES FORMATION étaient totalement ou en partie en lien avec la formation suivie.

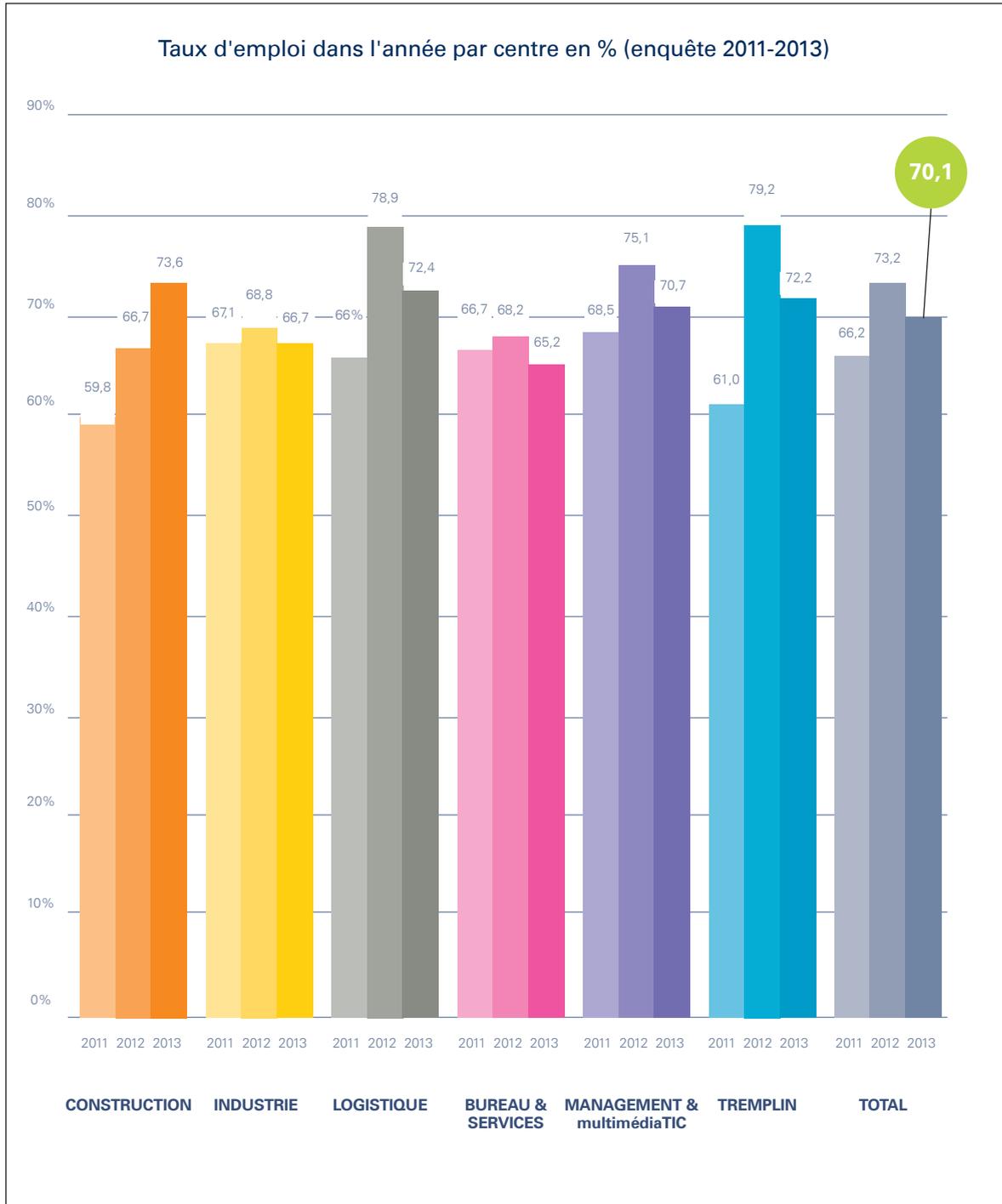
Les autres études de parcours mises en place à BRUXELLES FORMATION

Parallèlement à cette enquête, une analyse sur les sortants du dispositif d'Insertion socioprofessionnelle a été réalisée pour la première fois en 2011.

BRUXELLES FORMATION et l'Observatoire Bruxellois de l'emploi se sont associés pour mettre en commun leurs données afin de mieux comprendre les parcours post formation, tant au niveau des actions d'emploi que des reprises de formation.

Par ailleurs, un second projet de collaboration entre BRUXELLES FORMATION et L'OBE est de mettre en place un outil récurrent d'analyse des trajectoires professionnelles servant au pilotage de l'offre de formation.

BRUXELLES FORMATION et l'Observatoire bruxellois de l'emploi s'orientent donc vers un projet global d'analyse longitudinale de la trajectoire de l'ensemble des chercheurs d'emploi francophones qui passent à un moment ou un autre par une formation professionnelle à Bruxelles.



5.2. LA CELLULE RELATIONS ENTREPRISES

La Cellule Relations Entreprises coordonne toutes les actions de l'institut visant à renforcer les collaborations avec les entreprises et les acteurs du marché du travail. Elle anime un réseau de délégués relations entreprises, confirmés et spécialisés dans un secteur d'activité spécifique. Ceux-ci sont chargés de développer les contacts avec les entreprises pour renforcer l'offre de stages et favoriser l'insertion professionnelle après formation.

Deux mesures d'accompagnement vers les entreprises sont principalement utilisées :

- **Le stage d'achèvement de formation** qui permet au stagiaire en fin de formation de mettre ses acquis en pratique au sein d'une entreprise, dans des conditions réelles de travail.
- **La formation professionnelle individuelle d'Intégration en entreprise (FPI-E)** qui offre la possibilité à l'employeur de former un stagiaire à une fonction spécifique en entreprise.

Quelques collaborations à mettre en évidence pour l'année 2012 :

Brico Belgium - «Conseiller vendeur secteur bricolage»

La formation-pilote de «Conseiller vendeur secteur bricolage» a débuté en 2011. Au regard des résultats encourageants, BRUXELLES FORMATION et Brico Belgium ont reconduit l'opération sur 2012.

Sur les 9 personnes qui ont terminé la formation, près de la moitié travaille pour l'enseigne «Brico», et l'autre moitié a trouvé un emploi dans des domaines similaires, tels que la quincaillerie de luxe ou la maintenance de base polyvalente.

G4S: «agent de gardiennage»

Le groupe G4S, un des 2 principaux leaders, en Belgique, dans le secteur de la sécurité, emploie environ 5.000 collaborateurs, parmi lesquels 3.000 Bruxellois. Leurs gros clients, sur Bruxelles, sont notamment la CEE, Zaventem, le plateau du Heysel, Interparking, Leur prévision d'embauches sur Bruxelles pour 2012 était de 300 à 350 personnes en CDI temps plein et environ 500 personnes en CDD.

Afin d'élargir l'offre de formation, G4S et BRUXELLES FORMATION ont uni leurs efforts pour organiser 4 sessions de formation «agent de gardiennage». Le partenariat vise à former 60 chercheurs d'emploi.

Formation alternée via les contrats FPI-E avec la STIB: projet CAP 50 - «aspirant ouvrier technique»

Une convention-cadre de collaborations entre BRUXELLES FORMATION et la STIB existe depuis 2009.

Au cours de l'année 2012, la STIB nous a fait part de ses difficultés croissantes à recruter du personnel répondant aux besoins spécifiques de ses ateliers techniques bruxellois. A ce problème s'ajoutent les vagues de départs naturels futurs des ouvriers qualifiés.

Afin d'anticiper et de répondre au mieux aux nécessités des ateliers, tout en favorisant l'emploi des Bruxellois peu qualifiés, la STIB a demandé le soutien de BRUXELLES FORMATION pour la mise en place du projet «Cap 50».

La philosophie du projet est d'offrir à 50 chercheurs d'emploi bruxellois, n'ayant pas la connaissance technique requise mais possédant une forte motivation pour se diriger vers les métiers techniques, l'opportunité de s'orienter vers un avenir professionnel durable au sein de la STIB. Les candidats retenus ont signé directement un contrat de Formation Professionnelle

Individuelle en Entreprise (FPI-E) avec la STIB et BRUXELLES FORMATION. Le plan de formation prévoit des immersions pratiques dans les ateliers de la STIB avec des retours à BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE.

La Convention de partenariat s'étale sur 2012-2013. A l'issue de leur formation, les candidats sont assurés de leur insertion professionnelle au sein de la STIB.

5.3. LE SERVICE DE MÉDIATION

La mission du médiateur de BRUXELLES FORMATION est de recevoir et traiter les plaintes ou conflits d'ordre administratif et pédagogique, qui se présentent en matière de formation professionnelle, concernant directement les candidats stagiaires ou stagiaires, tant vis-à-vis de BRUXELLES FORMATION que vis-à-vis de ses partenaires.

Le service de Médiation place le médiateur en qualité d'intermédiaire qui œuvre à la conciliation des parties et les appuie dans leur recherche d'une solution concertée. L'objectif est d'aboutir à une solution négociée de commun accord. Le médiateur se positionne par conséquent hors du cadre de l'institution et son statut consacre sa totale indépendance.

Le médiateur garantit la confidentialité de ses données. Chaque année, il rédige un rapport d'activité qui est présenté au Comité de Gestion de l'Institut.

En 2012, vingt-sept dossiers ont été instruits par le médiateur.

5.4. CORAIL, LE LOGICIEL DE GESTION ADMINISTRATIVE DES STAGIAIRES

Le système informatisé de gestion administrative des données stagiaires de BRUXELLES FORMATION représente plus de dix ans de travail informatique à l'écoute des utilisateurs. Cet outil est en perpétuelle évolution. Corail, aujourd'hui, est une application informatique de gestion de données qui présente un environnement similaire à un site Internet tout en permettant un encodage direct : application web. Corail est utilisé par BRUXELLES FORMATION mais aussi par une majorité de ses partenaires.

La mise en réseau des opérateurs autour de Corail

La mise en réseau des opérateurs de formation a permis de partager les informations tout en augmentant la fiabilité et la rapidité des échanges de données. Les transferts informatisés suppriment le double encodage. L'utilisation d'une même application permet la standardisation des données et facilite la mise à jour des procédures administratives.

Corail pour les institutions

Corail est aussi une interface entre les bases de données de gestion interne de BRUXELLES FORMATION et d'Actiris. Il permet entre autres de réaliser l'automatisation de la transmission des signalétiques des stagiaires et des contrats de formation. Les échanges de données avec Actiris permettent les mises à jour des dossiers des chercheurs d'emploi dans la base de données du réseau des plates-formes pour l'emploi (RPE). Le conseiller emploi a accès à l'information concernant la formation du chercheur d'emploi. Certaines données sont par ailleurs transférées par Actiris vers l'ONEm comme la date de début et de fin de contrat.



**Nombre de demandes de formation transférées dans les flux informatisés
entre BRUXELLES FORMATION et Actiris**



5.5. LA SATISFACTION DES USAGERS

Une enquête mesure la satisfaction des stagiaires par rapport au déroulement de leur formation. L'objectif est l'amélioration de l'offre de formation de BRUXELLES FORMATION et des services rendus aux usagers.

Démarrée en 2009, l'enquête est organisée en continu, dans tous les centres, auprès des stagiaires, chercheurs d'emploi qui achèvent leur formation. Ils remplissent le questionnaire via Internet au cours d'une séance organisée dans leur centre afin de leur expliquer le sens de cette démarche. Les réponses des stagiaires sont traitées et analysées chaque année.

En 2012, sur un public visé de 1.985 stagiaires, 1.622 ont participé à l'enquête, soit un taux de réponse de 81,7%. **La satisfaction globale moyenne pour l'ensemble des répondants est de 8,05/10.**

- 71,0% des répondants estiment que le délai d'attente avant l'entrée en formation est satisfaisant.
- 87,0% des répondants estiment que le contrat qu'ils ont signé avec BRUXELLES FORMATION est « assez clair ».
- 94,6% des répondants estiment avoir été bien formés.

Les résultats de l'enquête de satisfaction sont exploités avec les centres afin de définir des plans d'amélioration propres à chacun d'eux. Ils sont complétés par un plan d'amélioration relatif aux services relevant de l'Administration centrale de BRUXELLES FORMATION.



Les autres items abordés par l'enquête de satisfaction

Avant la formation	Evaluation de l'accueil et de l'information	4,32/5
La formation	Les aspects de la formation	4,24/5
	Méthodes d'évaluation en cours de formation	4,13/5
Le centre de formation		4,17/5
Environnement emploi/ formation	Information sur la recherche d'emploi	4,12/5
	Aide reçue pour la recherche d'un stage	4,11/5
	Accompagnement en cas de difficultés d'ordre personnel	4,40/5

5.6. UN NOUVEAU PROGRAMME DE FORMATION À LA CITOYENNETÉ

Depuis 2002, plus de 3.500 stagiaires ont bénéficié du programme de formation citoyenne.

En 2012, un nouveau programme est mis en place.

La formation à la citoyenneté, intégrée dans la formation qualifiante, comprend un volet axé sur la citoyenneté dans la société, un deuxième sur la solidarité et la sécurité sociale, et le troisième sur le contrat de travail et la concertation sociale en Belgique.

Le nouveau programme met davantage l'accent sur le lien entre formation citoyenne et formation qualifiante, et sur une interactivité maximale dans les activités de

formation : visites d'entreprises, d'expositions, de différents Parlements (belge, bruxellois, européen), parcours thématiques dans Bruxelles, rencontres et échanges avec des représentants des partenaires sociaux et d'autres personnes-ressources.

Il n'y a pas de « cours » en citoyenneté mais des moments privilégiés qui apportent aux stagiaires l'opportunité d'acquérir ou de renforcer des compétences pour l'exercice de la citoyenneté. Ces compétences sont utiles à trois niveaux : comme stagiaire, comme (futur) travailleur et comme citoyen. On aborde ici aussi les compétences transversales demandées par les employeurs.

En 2012, plus de 450 stagiaires ont suivi ce module de 35h.



6.1. L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE (ISP)

Le décret du 27 avril 1995 relatif à l'agrément de certains organismes d'ISP et au subventionnement de leurs activités de formation professionnelle vise à accroître les chances des chercheurs d'emploi inoccupés et peu qualifiés de trouver ou de retrouver du travail sur le marché de l'emploi en Région bruxelloise.

Sur base de ce décret et de son arrêté d'application du 12 décembre 2002, BRUXELLES FORMATION, dans son rôle de régisseur, conclut des conventions de partenariat avec les opérateurs de formation en ISP, en exécution de cahiers des charges et de programmes de référence. Les centres de formation sont agréés par la suite par la Cocof et doivent pour cela totaliser au moins 9.600 heures de formation par an en partenariat avec BRUXELLES FORMATION.

Les opérateurs de formation sont répartis en six catégories d'agrément :

- 1 (jusqu'à 15.000 heures)
- 2 (de 15.000 à 25.000 heures)
- 3 (de 25.000 à 35.000 heures)
- 4 (de 35.000 à 45.000 heures)
- 5 (de 45.000 à 55.000 heures)
- 6 (plus de 55.000 heures).

Les 41 organismes d'insertion professionnelle (OISP) dont 10 AFT⁽²⁾ de catégories 1 à 6 dispensent

des programmes d'alphabétisation, de formation de base, de préformation ciblée sur métier, de formation par le travail et de formation qualifiante.

Les 9 missions locales bruxelloises organisent des déterminations professionnelles généralistes ou ciblées métier qui permettent aux personnes d'élaborer, de confirmer ou d'infirmer un choix d'orientation et de qualification professionnelle en vue de poursuivre leur parcours d'insertion.

Dans l'optique de promouvoir des synergies nouvelles, elles peuvent aussi initier, expérimenter et coordonner des projets de formation innovante principalement en fonction des besoins des entreprises locales.

La démarche d'ISP met en œuvre une série d'opérations qui, articulées entre elles, donnent toute la cohérence et la spécificité du dispositif d'insertion au service d'un public fragilisé :

- **L'accompagnement** (l'accueil, la guidance et l'orientation professionnelle tout au long du parcours d'insertion) qui relève des compétences d'Actiris.
- **Le partenariat** mené avec les opérateurs de formation professionnelle.
- **La concertation et la coordination permanente** entre les différents partenaires.
- **L'articulation des actions de formation professionnelle** avec des actions d'accompagnement des usagers et d'éducation permanente (démarche citoyenne).

Profil des stagiaires ISP - en %									
		Hommes	Femmes	Total			Hommes	Femmes	Total
		45,3	54,7	100,0	Durée de chômage	Moins de 6 mois	12,0	13,0	25,0
Âge	Moins de 25 ans	13,1	10,9	24,0		6 à 11 mois	7,8	8,7	16,5
	25-34 ans	16,2	23,0	39,1		1 an à moins de 2 ans	8,3	11,4	19,6
	35-44 ans	10,9	15,2	26,1		2 ans et plus	13,7	20,3	34,0
	45-54 ans	4,7	5,3	10,0		Indéterminée	3,6	1,2	4,8
	55 ans et plus	0,4	0,3	0,7		Résidence	Bruxelles	42,7	52,5
Niveau d'études	Primaire ou moins	1,8	1,4	3,2	Flandre		1,6	1,6	3,2
	Secondaire inférieur	11,4	10,3	21,8	Wallonie		1,0	0,6	1,6
	Secondaire supérieur	6,3	7,5	13,8	Belges		22,8	27,3	50,2
	Supérieur	1,1	2,0	3,1	Européens		4,6	4,4	9,0
	Indéterminé ⁽¹⁾	24,7	33,4	58,1	Nationalité		Autres ou inconnus	17,9	23,0

(1) Dont primaire à l'étranger : 16,4% ; secondaire à l'étranger : 31,8% ; supérieur à l'étranger : 5,2% ; indéterminé : 4,8%

Nos partenaires d'insertion socioprofessionnelle

Alphabétisation	Adeppi (hors décret- article 6) - Ateliers du Soleil - Centre Anderlechtois de formation - Chom'hier - Collectif Alpha - Gaffi - Ispat - Le Piment - Maison de Quartier d'Helmet - Proforal
Détermination ciblée métiers ou généraliste	Cefig - La Cobeff - Le Piment - Mission locale d'Anderlecht - Mission locale de Bruxelles-Ville - Mission locale de Molenbeek - Mission locale de Saint-Josse-Ten-Noode - Mission locale d'Ixelles - Mission locale d'Etterbeek - Mission locale de Forest - Mission locale Jeunes de Saint-Gilles - Mission locale de Schaerbeek - Après (hors décret- article 6)
Formation de base	ADEPPI - Ateliers du Soleil - CEFIG - Centrale Culturelle Bruxelloise - Centre Anderlechtois de formation Chom'Hier - COBEFF - Collectif Formation Société - Fondation Travail et Santé Forest-AFT - GAFFI - IDEE 53 Le Piment - Maison de Quartier d'Helmet - Mission locale de Molenbeek Mission locale Forest - Molenbeek Formation - Proforal
Formation par le travail	Apaj - Arpaije - Bonnevie - Boulot - Forest-Aft - Idée 53 - Jeunes Schaerbeekois au travail (JST) - Les Petits Riens - Molenbeek Formation - Convivialités
Formation qualifiante	ADEPPI - Bonnevie - BOULOT - CBAI - CEFAID - CEFIG - CEFOR Marguerite Leblanc - CEMEA CENFORGIL - Centre Anderlechtois de Formation - Centre de Formation 2000 - Centre de Formation d'Animateurs - Centre FAC - CERACTION - COBEFF - COFTEN - Collectif Formation Société - FIJ FAE Forest AFT - FORM@XI - FTQP - IDEE 53 - Interface 3 - ISPAT - Jeunes Schaerbeekois au Travail - Le Piment - Lire et Ecrire - Mission locale d'Anderlecht - Mission locale de Molenbeek - Mission locale de Saint-Josse-Ten-Noode - Mission locale Jeunes de Saint-Gilles - Mission locale de Schaerbeek - Service Social des Etrangers
Perfectionnement	COBEFF - FIJ
Préformation	Bonnevie - CFPAS Intégration professionnelle - CEFIG - Cenforgil - Centre de Formation 2000 Centre FAC - COFTEN - FIJ - Forest AFT - Interface 3 - ISPAT - Jeunes Schaerbeekois au Travail Le Piment - Maison de Quartier D'Helmet - Mission locale de Bruxelles-Ville - Mission locale de Molenbeek - Mission locale d'Ixelles - Mission locale Etterbeekoise ASSETIP - Proforal - Service Social des Etrangers
Produits isolés	Bonnevie - Centre FAC - Mission locale de Forest - Mission locale de Molenbeek - Mission locale de Saint-Josse - Mission Locale d'Etterbeek

ISP						
Type d'action	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Alphabétisation	205 657	557			205 657	557
Détermination	82 341	888	122	3	82 463	891
Formation de base	222 763	960			222 763	960
Formation par le travail	193 159	382			193 159	382
Formation qualifiante	822 479	1 538			822 479	1 538
Perfectionnement	2 085	13			2 085	13
Préformation	187 468	520	217	1	187 685	521
Produits isolés	37 879	143			37 879	143
Total ISP 2012	1 753 831	4 267	339	3	1 754 170	4 270
Total ISP 2011	1 685 684	4 385	3 075	14	1 688 759	4 394
Variation 2011-2012 en %	4,0	-2,7	-89,0	-78,6	3,9	-2,8



6.2. L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE (EPS)

La collaboration entre BRUXELLES FORMATION et l'Enseignement de Promotion sociale (EPS) date de 1998. Le 20 avril 2009, une nouvelle Convention-cadre a été signée.

Les objectifs généraux de cette convention consistent à :

- **accroître quantitativement et qualitativement l'offre de formation** pour les travailleurs et les chercheurs d'emplois,
- **organiser des filières de formation ou d'insertion socioprofessionnelle** répondant aux besoins

du marché de l'emploi de la Région de Bruxelles-Capitale,

- **améliorer l'orientation** du chercheur d'emploi,
- **optimiser les ressources communes** à l'Enseignement de Promotion sociale et à la formation professionnelle grâce à une meilleure coordination et concertation des actions.

En complément aux actions de formation devenues quasi structurelles, un appel à projets annuel permet de réaliser des actions de formation liées à des secteurs prioritaires et visant un public de chercheurs d'emploi faiblement qualifiés.

Nos partenaires de Promotion sociale

Formation de base	Cours de promotion sociale Erasme – Cours de Coiffure d'Ixelles – EPFC – Institut Roger Guilbert – Ecole de Photographie de la Ville de Bruxelles
Formation qualifiante	CFCS – Cours de promotion sociale de Saint-Gilles - EPFC– Cours de promotion sociale Erasme – IEPSCF Evre Laeken – IEPSCF Uccle – Institut Cardinal Mercier – Institut Diderot – Institut Fernand Cocq – Institut Edmond Machtens – Institut Roger Lambion
Produits isolés	IEPSCF Uccle – Institut Diderot – Institut Roger Lambion – Cours de Coiffure d'Ixelles
Langues	IFCAD

PROMOTION SOCIALE						
Type d'action	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Formation de base	6 337	57			6 337	57
Formation qualifiante	301 249	585	4 609	31	305 858	616
Produits isolés	11 484	41			11 484	41
Langues	75	1			75	1
Total PROMOTION SOCIALE 2012	319 145	677	4 609	31	323 754	708
Total PROMOTION SOCIALE 2011	242 785	582	10 729	63	253 514	619
Variation 2011-2012 en %	31,5	16,3	-57,0	-50,8	27,7	14,4

Profil des stagiaires PROMOTION SOCIALE - en %										
		Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total		
Âge	Moins de 25 ans	28,4	71,6	100,0	Durée de chômage	Moins de 6 mois	8,3	16,4	24,7	
		7,2	15,3	22,5		6 à 11 mois	3,8	11,1	14,9	
		12,7	31,2	43,9		1 an à moins de 2 ans	4,4	15,2	19,6	
		5,9	18,4	24,3		2 ans et plus	5,0	25,4	30,4	
		2,3	6,2	8,5		Indéterminée	7,7	2,7	10,3	
		0,3	0,6	0,8						
Niveau d'études	Moins de 25 ans	0,4	0,6	1,0	Résidence	Bruxelles	25,1	62,1	87,3	
		4,2	14,5	18,8		Flandre	2,1	5,8	7,9	
		6,2	15,0	21,2		Wallonie	1,1	3,7	4,8	
		1,3	4,5	5,8		Nationalité	Belges	15,7	40,5	56,2
		16,2	37,0	53,2			Européens	2,1	6,5	8,6
				Autres ou inconnus	10,6	24,6	35,2			

(1) Dont primaire à l'étranger : 4,8% ; secondaire à l'étranger : 27,8% ; supérieur à l'étranger : 9,6% ; indéterminé : 11,0%

6.3. LA FORMATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Depuis le 1er juillet 1997, BRUXELLES FORMATION gère l'exercice des compétences à Bruxelles en matière de Formation professionnelle pour les personnes handicapées.

En complémentarité, le Service PHARE (Personne Handicapée Autonomie Recherchée) propose individuellement à la personne, l'orientation, la prise en charge des frais de déplacement liés au handicap, l'aménagement du poste de formation ou de travail ou encore un accompagnement et des interventions financières pour des aides individuelles.

Depuis 2007, BRUXELLES FORMATION a recentré qualitativement les actions mises en œuvre dans le cadre de la politique des handicapés et notamment via le recentrage des actions vers la formation professionnelle. Il s'agit d'augmenter les chances d'insertion sociale et professionnelle de la personne handicapée dans des emplois dits « ordinaires ».

- **Le CFP de la Ligue Braille** organise des formations adaptées aux capacités des personnes handicapées de la vue, chercheurs d'emploi ou travailleurs, qui souhaitent bénéficier d'une formation spécialisée dans le but de réussir leur intégration professionnelle. Les formations actuelles se situent dans le secteur des métiers administratifs.
- **Alpha-Signes** propose des formations en alphabétisation (français écrit et calcul) pour des adultes sourds ou malentendants par le recours à la langue des signes. L'originalité pédagogique est l'équipe de formateurs composée de personnes sourdes

et entendantes, ce qui permet aux personnes sourdes d'apprendre le français écrit à partir de leur langue maternelle qui est la langue des signes.

- Depuis 2007, **Info-Sourds**, dans un souci de recentrage de ses activités vers la Formation professionnelle, a mis en place une action de détermination professionnelle généraliste à destination des personnes sourdes.
- **CTV Médias** propose des formations d'initiation à l'informatique, à Internet et à Suite Office à l'intention de personnes handicapées physiques ou ayant un handicap mental léger.

Depuis 2009 BRUXELLES FORMATION souhaite diversifier l'offre de formation pour les personnes en situation de handicap à Bruxelles et met également une priorité sur les partenariats conclus avec des opérateurs de formation traditionnels (Ecole de Promotion Sociale, Opérateurs d'insertion socioprofessionnelle...).

Ainsi, en 2012, une deuxième action (étant donné l'évaluation positive de la première action) de formation dans le secteur du jardinage a été organisée par l'**ASBL JST** pour un public de personnes handicapées (troubles du comportement essentiellement). Il s'agit de permettre aux stagiaires de suivre une préformation en jardinage adaptée à leur handicap et permettre à certains d'intégrer ultérieurement la formation qualifiante non spécifique au public des personnes handicapées.

Une deuxième action dans le secteur de la maçonnerie a également été organisée en 2012 par l'**ASBL FTQP** pour un public de personnes handicapées. Celles-ci ont, dès le début de l'action, intégré le groupe non spécifique au public des personnes handicapées.



Nos partenaires de la formation des personnes handicapées

Alpha-Signes – AWIPH – CAMEC asbl – CTV-Médias – FTQP – Info-Sourds — Jeunes Schaerbeekois au Travail – Ligue Braille

HANDICAPÉS						
Produits	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Atelier pédagogique	1 081	7			1 081	7
Détermination généraliste	1 582	12			1 582	12
Français écrit avancé	165	2	582	4	747	6
Français écrit débutant	5 580	16	374	3	5 954	19
Français écrit moyen	2 622	9			2 622	9
Initiation Access			827	8	827	8
Initiation Internet	409	3	1 067	11	1 476	14
Initiation MS Office Word	142	2	297	5	439	7
Initiation PC	223	3	791	12	1 013	15
Initiation suite Office			925	8	925	8
Jardinier préformation	1 771	5			1 771	5
Maçon	1 872	2			1 872	2
Menuisier	1 201	1			1 201	1
Métiers administratifs	5 385	12	445	1	5 830	13
Module calcul	2 058	14			2 058	14
Préformation confection-textile	841	1			841	1
Préformation plombier	273	1			273	1
Préformation sectorielle en industrie	1 183	3			1 183	3
Total HANDICAPÉS 2012	26 386	69	5 307	23	31 693	91
Total HANDICAPÉS 2011	25 736	80	3 104	17	28 840	97
Variation 2011-2012 en %	2,5	-13,8	71,0	35,3	9,9	-6,2

Profil des stagiaires HANDICAPÉS - en %										
		Hommes	Femmes	Total			Hommes	Femmes	Total	
		59,3	40,7	100,0	Durée de chômage	Moins de 6 mois	14,5	4,3	18,8	
Âge	Moins de 25 ans	16,5	12,1	28,6		6 à 11 mois	2,9	7,2	10,1	
	25-34 ans	15,4	16,5	31,9		1 an à moins de 2 ans	13,0	7,2	20,3	
	35-44 ans	12,1	5,5	17,6		2 ans et plus	13,0	14,5	27,5	
	45-54 ans	11,0	6,6	17,6		Indéterminée	8,7	14,5	23,2	
	55 ans et plus	4,4	0,0	4,4		Résidence	Bruxelles	54,9	31,9	86,8
Niveau d'études	Primaire ou moins	5,5	1,1	6,6	Flandre		2,2	3,3	5,5	
	Secondaire inférieur	7,7	4,4	12,1	Wallonie		2,2	5,5	7,7	
	Secondaire supérieur	5,5	7,7	13,2	Nationalité		Belges	42,9	30,8	73,6
	Supérieur	0,0	1,1	1,1			Européens	2,2	2,2	4,4
	Indéterminé ⁽¹⁾	40,7	26,4	67,0			Autres ou inconnus	14,3	7,7	22,0

(1) Dont primaire à l'étranger : 7,7% ; secondaire à l'étranger : 5,5% ; supérieur à l'étranger : 4,4% ; indéterminé : 49,5%

6.4. LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

BRUXELLES FORMATION bénéficie du soutien du Fonds Social Européen (FSE), instrument financier principal de la politique sociale de la Commission européenne. Ce soutien s'inscrit dans le cadre de l'Objectif 2 «Compétitivité régionale et emploi» qui cofinance notamment des actions de formation, d'emploi et d'enseignement.

La programmation actuelle (2007-2013) a fixé différentes priorités (axes) qui ont été traduites au sein de programmes opérationnels approuvés par la Commission européenne. Les trois axes dans lesquels se situent les projets présentés par BRUXELLES FORMATION sont :

- **Axe 1.** «Création d'activités et d'emplois» : réponse aux besoins des entreprises en matière de formation, de main-d'oeuvre qualifiée et de recherche.
- **Axe 2.** «Développement du capital humain, des connaissances, des savoir-faire et de la recherche» : formation professionnelle qualifiante des travailleurs et des chercheurs d'emploi et valorisation des ressources humaines en matière de recherche.
- **Axe 3.** «Cohésion sociale» : insertion professionnelle et inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Concrètement, les moyens qui sont octroyés à BRUXELLES FORMATION permettent d'assurer prioritairement le déploiement et l'amélioration permanente de la qualité de nos formations structurelles dans les métiers de la construction, de l'électricité et du métal, du transport, des travaux de bureau et comptabilité, de la gestion et des TIC (axe 2). En

amont de ces formations qualifiantes, le soutien du FSE permet à des personnes très peu qualifiées de combler leurs lacunes en bénéficiant de formations de base leur donnant accès à une formation qualifiante (axe 3).

En outre, sont également développées les formations spécifiquement soutenues par les fonds sectoriels et les formations en langues ciblées à la pratique d'un métier (axe 1). L'offre de formation professionnelle pour les personnes handicapées est également renforcée (axe 3). Enfin, en marge des formations à proprement parler, le FSE soutient l'organisation de la validation des compétences (axe 2).

En 2012, les actions de formation professionnelle de BRUXELLES FORMATION, développées dans le cadre de l'Objectif Compétitivité, ont représenté 1.350.698 heures de formation, concernant 7.090 stagiaires.

BRUXELLES FORMATION a également bénéficié, durant l'année 2012, du soutien du programme Leonardo pour le projet « BEE » (Bruxellois En Europe) qui a financé 10 bourses de mobilité européenne pour les stagiaires en formation professionnelle.



6.5. LA COLLABORATION AVEC LES FONDS SECTORIELS

BRUXELLES FORMATION et les différents fonds sectoriels collaborent en faveur de la Formation professionnelle en Région de Bruxelles-Capitale. Les partenaires visent en commun l'adéquation des formations aux besoins d'emplois identifiés.

Le type de contribution varie d'un fonds à l'autre, portant, selon les conventions sur :

- **Le financement des formations** : contributions financières variables (directes ou en fonction des résultats), mises à disposition de formateurs, de matériel, paiement de matériaux spécifiques, prise en charge de la recherche d'emploi.
- **La définition des référentiels de formation.**

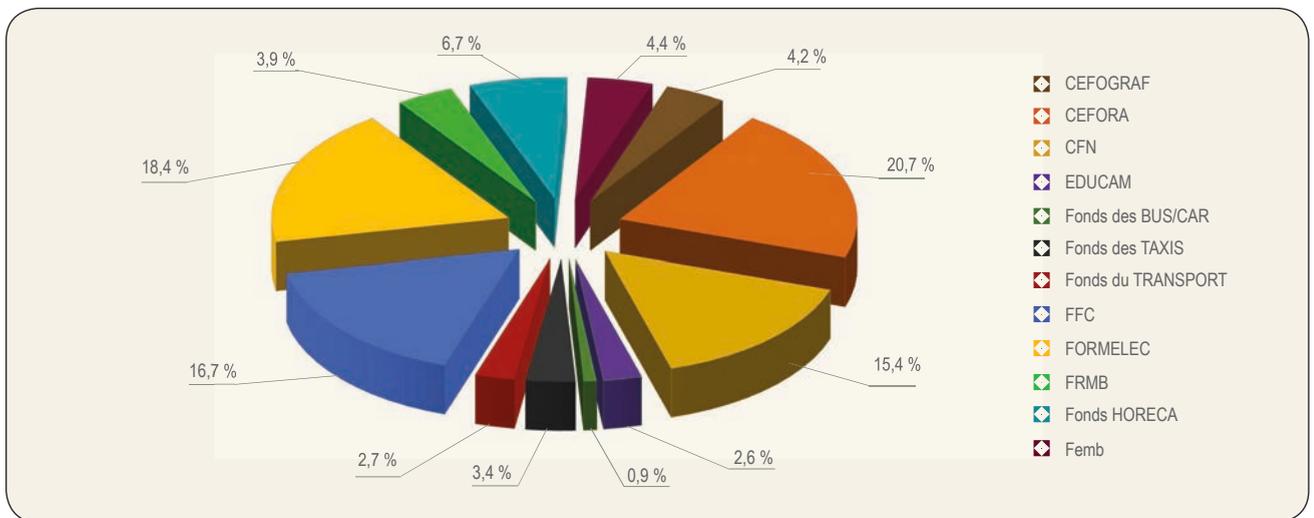
- **L'organisation conjointe des formations** à destination des chercheurs d'emplois et/ou des travailleurs.

Le partenariat 2012 avec les fonds sectoriels représente 29 % de l'activité totale de BRUXELLES FORMATION hors BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES, hors partenariat et hors FPI.

En 2012, ce sont donc **1.785 stagiaires** qui ont été formés pour **440.612 heures** dans le cadre des conventions avec les fonds sectoriels (1.680 en 2011), soit 25 % des stagiaires formés hors BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES, hors partenariat et hors FPI.

Notons que certaines formations organisées avec les fonds sectoriels bénéficient d'un cofinancement du Fonds Social Européen mais uniquement pour la partie des coûts supportés par BRUXELLES FORMATION.

Activités 2012 de BRUXELLES FORMATION avec les fonds sectoriels



6.6. LA COLLABORATION AVEC LES CENTRES DE RÉFÉRENCE (CDR)

Les Centres de référence (CDR) rassemblent par le biais d'un partenariat, au sein d'une même structure, les opérateurs publics de l'emploi (Actiris) et de la formation (BRUXELLES FORMATION et RDB-VDAB), dans le respect des compétences des institutions représentées, ainsi que les représentants du secteur professionnel concerné (organisations patronales et syndicales, Fonds sectoriel, etc.), facilitant ainsi la définition d'objectifs communs entre les acteurs.

Les CDR sont un partenariat entre le public et le privé, au niveau de la composition de l'organe décisionnel et du financement qui doit tendre vers une participation 50 % privé et 50 % public.

Conformément au Protocole d'accord-cadre sur les CDR de 2006 (tel que modifié en 2011), le CDR est chargé de développer quatre fonctions dans le cadre des conventions à conclure, selon les cas, avec Actiris ou BRUXELLES FORMATION :

- **Une fonction d'équipements technico-pédagogiques** qui implique de remplir une activité d'inventaire des besoins en équipement et une activité de mise à disposition des équipements technico-pédagogiques de pointe pour les écoles et les opérateurs de formation.
- **Une fonction de veille technico-pédagogique** qui vise à anticiper les changements structurels de

l'économie et du marché de l'emploi par rapport au secteur dans lequel est actif le centre.

- **Une fonction de promotion des métiers et des qualifications.**
- **Une fonction opérationnelle «emploi-formation»** qui vise la mise en oeuvre d'actions pouvant être organisées via des initiatives des entreprises, des Fonds sectoriels, des écoles, d'un opérateur de formation, d'Actiris ou du Centre de référence : screening des compétences, formations complémentaires à celles existantes, validation des compétences, etc.

Afin de rendre opérationnels les partenariats avec les Centres de références, BRUXELLES FORMATION a conclu une Convention-cadre annuelle destinée à encadrer les fonctions des CDR suivants : CDR Construction, CDR EVOLIRIS (informatique /TIC), CDR HORECA BE PRO, CDR IRISTECH+ (fabrications métalliques), CDR IRISTL (logistique).

Ces Conventions-cadres sont précisées dans des Conventions de partenariat relatives aux actions complémentaires de formation ou de screening, par exemple, et où sont repris les apports des différentes parties.

Un sixième CDR a été créé fin 2012 pour les métiers de la Fonction publique et de la Ville mais il n'a pas encore démarré ses activités.



TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

7.1. TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DE BRUXELLES FORMATION

BRUXELLES FORMATION et FPI - FPI-E						
Centre	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Carrefour	4 767	10			4 767	10
Tremplin	222 490	1 226	1 637	11	224 127	1 237
Construction	173 448	498	13 269	426	186 717	914
Industrie	105 319	221	3 374	284	108 692	505
Logistique	73 417	457	1 146	49	74 563	506
Bureau et Services	209 973	449	1 493	4	211 466	453
Management & multimédiaTIC	337 002	1 125	368	3	337 370	1 128
Langues	355 076	2 749	8 711	276	363 787	3 018
FPI en établissement d'enseignement	105 177	145			105 177	145
Forespace	17 150	878	396	35	17 544	911
Service aux entreprises	2 256	108	45 600	2 520	47 856	2 621
Total 2012	1 606 073	7 140	75 993	3 605	1 682 064	10 715
Total 2011	1 425 570	6 130	73 026	3 389	1 498 596	9 496
Variation 2011-2012 en %	12,7	16,5	4,1	6,4	12,2	12,8
FPI en entreprise		1.057				1.057
Total 2012 (y compris FPI)		8.197				11.772

Profil des stagiaires BRUXELLES FORMATION hors partenariat - en %									
		Hommes	Femmes	Total					
		50,2	49,5	99,7 ⁽¹⁾		Hommes	Femmes	Total	
Âge ⁽²⁾	Moins de 25 ans	7,1	6,5	13,6	Durée de chômage ⁽³⁾	Moins de 6 mois	13,9	13,3	27,2
	25-34 ans	17,0	17,1	34,1		6 à 11 mois	10,4	8,3	18,7
	35-44 ans	14,8	14,6	29,4		1 an à moins de 2 ans	11,6	8,8	20,4
	45-54 ans	8,3	8,4	16,6		2 ans et plus	14,1	13,8	28,0
	55 ans et plus	2,0	1,9	3,9		Indéterminée	2,2	1,9	4,1
	Niveau d'études	Primaire ou moins	0,9	0,6		1,5	Résidence ⁽³⁾	Bruxelles	38,5
Secondaire inférieur		6,9	5,9	12,8	Flandre	4,8		5,0	9,9
Secondaire supérieur		9,7	9,5	19,2	Wallonie	3,7		3,7	7,4
Supérieur		11,7	15,1	26,8	Nationalité ⁽⁴⁾	Belges	28,4	30,5	58,9
Indéterminé ⁽⁵⁾		21,0	18,4	39,4		Européens	6,0	5,7	11,7
						Autres ou inconnus	15,7	13,4	29,1

(1) 0,3% des stagiaires sont de genre inconnu. Ces stagiaires manquent dans l'ensemble du tableau de profil

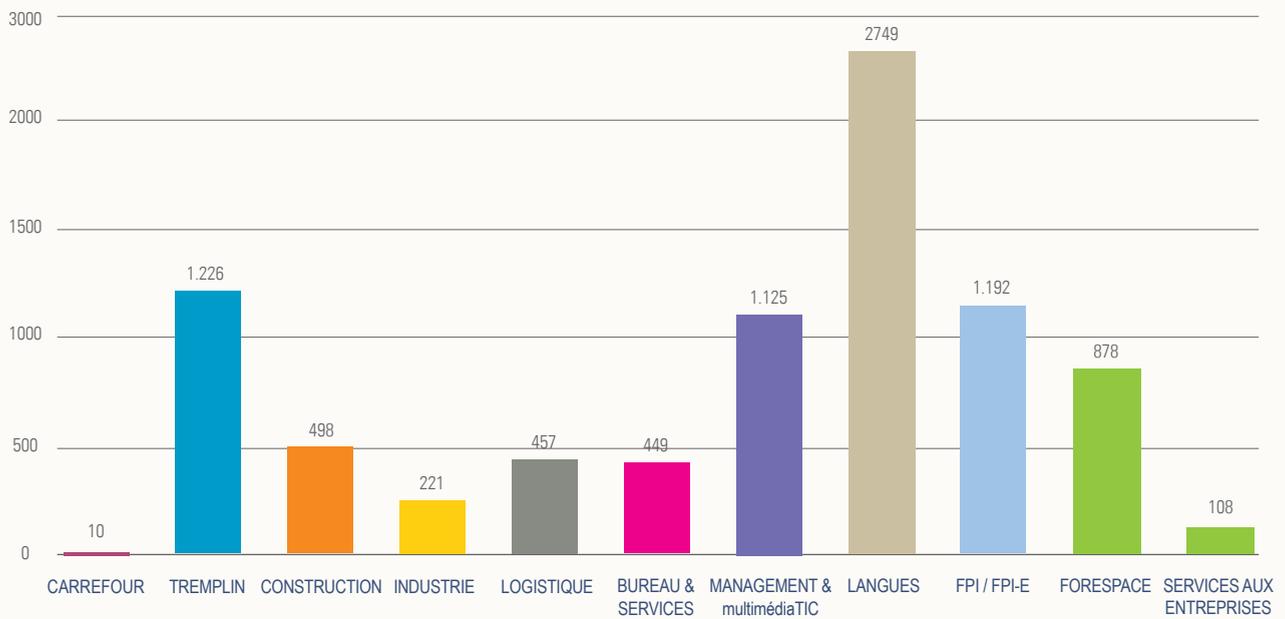
(2) 2,4% d'âge inconnu

(3) 6,1% sont de résidence inconnue

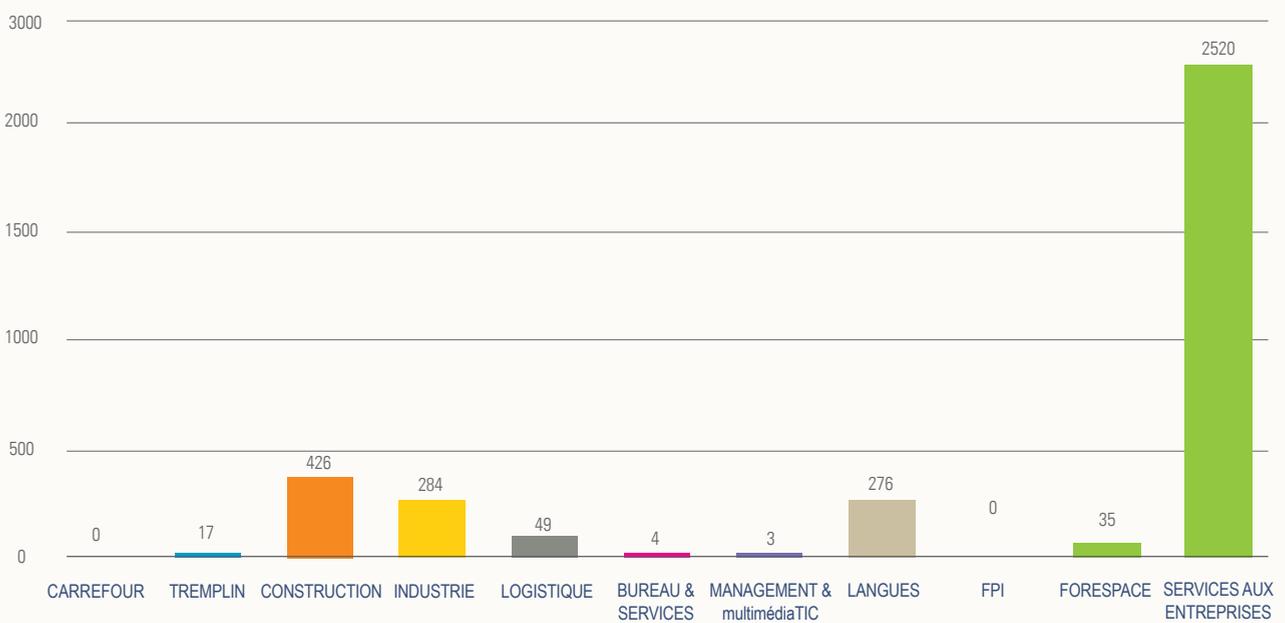
(4) 0,3 de nationalité inconnue – lié au genre inconnu.

(5) Dont primaire à l'étranger : 3,4% ; secondaire à l'étranger : 12,6% ; supérieur à l'étranger : 6,6% ; indéterminé : 16,8%

Stagiaires chercheurs d'emploi par secteur de formation



Stagiaires travailleurs par secteur de formation



7.2. TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DE BRUXELLES FORMATION ET DE SES PARTENAIRES

Total des activités de BRUXELLES FORMATION et de ses partenaires						
	Chercheurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
BRUXELLES FORMATION et FPI	1 606 073	7 140	75 993	3 605	1 682 064	10 715
Partenaires	2 099 361	4 905	10 255	56	2 109 616	4 959
Total 2012	3 705 434	11 721	86 248	3 659	3 791 679	15 344
Total 2011	3 379 774	10 780	89 933	3 479	3 469 708	14 202
Variation 2011-2012 en %	9,6	8,7	-4,1	5,2	9,3	8,0
FPI en entreprise		1.057				1.057
Total 2012		12.778				16.401

Profil des stagiaires BRUXELLES FORMATION et ses partenaires - en %									
		Hommes	Femmes	Total			Hommes	Femmes	Total
		48,1	51,7	99,8 ⁽¹⁾					13,1
Âge ⁽³⁾	Moins de 25 ans	8,7	8,0	16,7	Durée de chômage ⁽²⁾	Moins de 6 mois	13,1	13,7	26,8
	25-34 ans	16,6	19,2	35,8		6 à 11 mois	9,2	8,5	17,7
	35-44 ans	13,4	14,8	28,2		1 an à moins de 2 ans	9,9	9,7	19,6
	45-54 ans	7,2	7,5	14,6		2 ans et plus	13,6	16,5	30,1
	55 ans et plus	1,6	1,4	3,0		Indéterminée	3,0	1,8	4,8
	Niveau d'études ⁽⁶⁾	Primaire ou moins	1,2	0,9	2,0	Résidence ⁽⁴⁾	Bruxelles	39,1	42,7
Secondaire inférieur		7,9	7,3	15,2	Flandre		3,9	4,2	8,1
Secondaire supérieur		8,5	9,2	17,7	Wallonie		2,9	2,9	5,9
Supérieur		8,5	11,3	19,8	Nationalité ⁽⁵⁾	Belges	26,5	30,0	56,5
Indéterminé		22,0	23,1	45,1		Européens	5,5	5,3	10,8
						Autres ou inconnus	16,1	16,3	32,5

(1) 0,2% des stagiaires sont de genre inconnu. Ces stagiaires manquent dans l'ensemble du tableau de profil

(2) 1,0% d'indéterminés

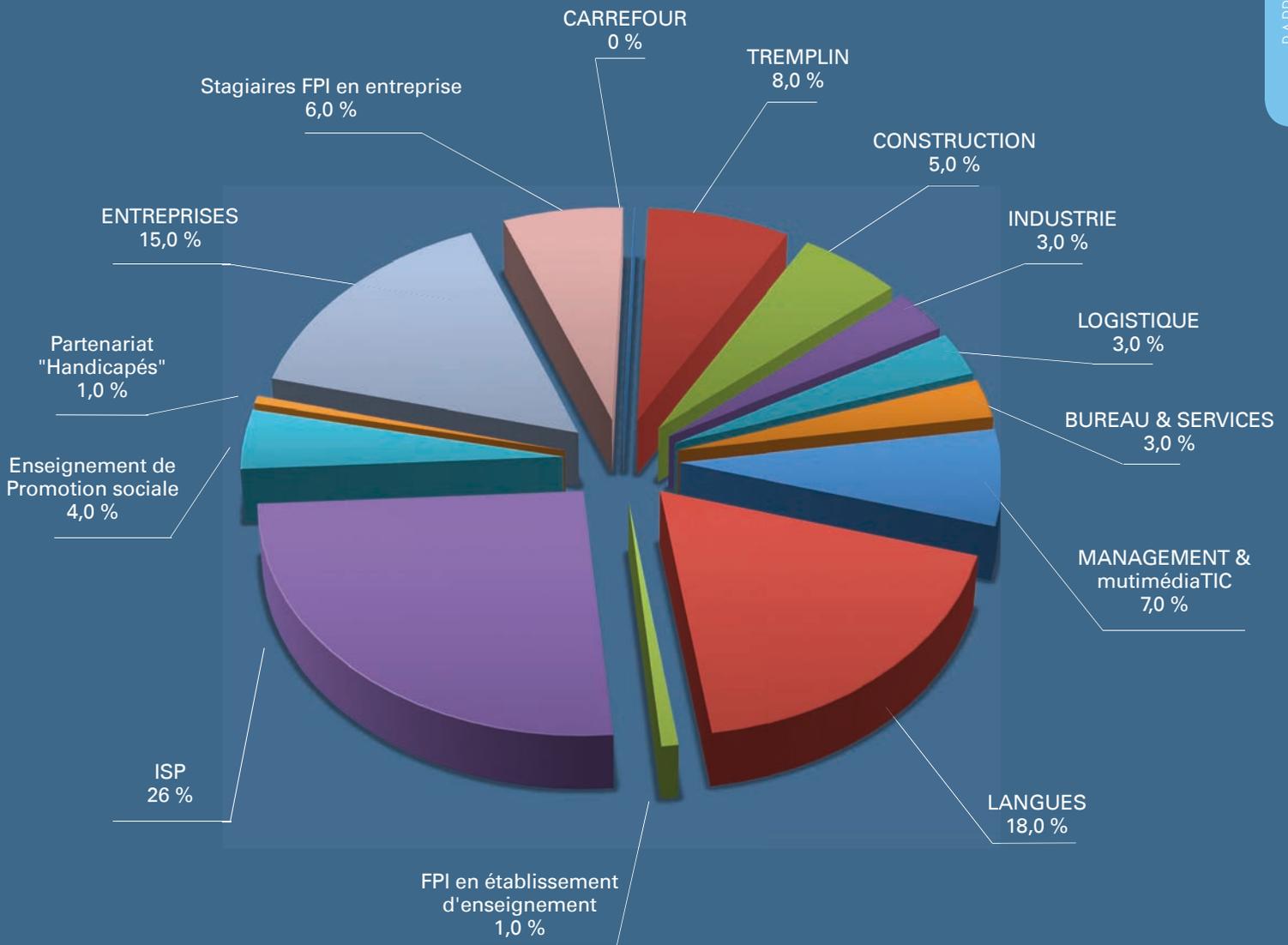
(3) 1,7% des stagiaires sont d'âge inconnu

(4) 4,3% des stagiaires sont de résidence inconnue

(5) 0,2% des stagiaires sont de nationalité inconnue - lié au genre inconnu

(6) Dont primaire à l'étranger : 7,1% ; secondaire à l'étranger : 18,1% ; supérieur à l'étranger : 6,3% ; indéterminé : 13,7%

Ventilation des actions prestées par BRUXELLES FORMATION et ses partenaires en faveur des chercheurs d'emploi en 2012 (en terme de stagiaires)



8.1. LE COMITÉ STRATÉGIQUE BRUXELLES FORMATION – ACTIRIS (CDS)

Les collaborations entre Actiris et BRUXELLES FORMATION sont étroites et nombreuses. Le Comité de développement stratégique, créé en 2006, est l'instance de structuration et de développement des synergies entre les deux institutions. Il est présidé à tour de rôle (tous les ans / par BRUXELLES FORMATION en 2012) par les fonctionnaires dirigeants des deux organismes et est composé de leurs représentants. Le Comité se réunit en moyenne cinq fois par an et a pour mission de définir les chantiers de collaboration à mettre en oeuvre et de suivre leur avancement.

En 2012, les deux organismes ont principalement travaillé sur :

1. la mise en oeuvre des différents chantiers de l'**Accord de coopération du 9 février 2012** entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire française **concernant les politiques croisées «emploi – formation»** :
 - organisation des travaux et fixation des **priorités 2012 – 2013** :
 - Information et orientation du chercheur d'emploi vers la formation ;
 - Accès à la formation ;
 - Achèvement de la formation et accompagnement vers l'emploi ;
 - Dossier unique du chercheur d'emploi / Echange de données ;
 - Mise en place d'outils communs ;
 - Identification et validation des compétences ;
 - Centres de référence professionnelle ;
 - Simplification administrative ;
 - Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens ;
 - Concertation sur les dossiers prioritaires (VIème réforme de l'Etat) ;
 - signature, le 26 septembre 2012, de l'**Accord de collaboration 2013 – 2015** entre BRUXELLES FORMATION et Actiris;
 - préparation du **Plan d'action commun 2013**.
2. la préparation d'une rencontre conjointe des Comités de gestion d'Actiris et de BRUXELLES FORMATION qui a notamment abouti, le 26 septembre 2012, à l'approbation d'une analyse commune de l'impact de la **VIème Réforme de l'Etat** (transferts de compétences) pour les deux organismes et à un accord sur la répartition du rôle de chacun ;
3. la **mise à l'emploi**, par Actiris, **des stagiaires en fin de formation qualifiante** à BRUXELLES FORMATION avec la définition d'un objectif ambitieux pour 2013 (minimum 90% des stagiaires concernés par le J-30 de BRUXELLES FORMATION : calendrier des sorties de formation dans les 30 jours) dans le cadre d'un partenariat entre les équipes sectorielles d'Actiris et les Pôles de BRUXELLES FORMATION ;
4. le renforcement de la collaboration entre BRUXELLES FORMATION CARREFOUR (offre de formation, validation des compétences et le service Destination Métiers d'Actiris (métiers, secteurs porteurs d'emploi,...) au sein d'un **espace partagé d'information, de conseil et d'orientation** pour les chercheurs d'emploi et le grand public ;
5. la **simplification administrative** pour les Partenaires et l'analyse des parcours des stagiaires au sein du dispositif d'insertion socio-professionnelle.

8.2. BRUXELLES FORMATION DANS LES INSTANCES OFFICIELLES

BRUXELLES FORMATION siège, dans le cadre d'accords de coopération ou en application de conventions avec les secteurs professionnels, dans de nombreux organes consultatifs, dans des groupes de travail, dans des comités d'accompagnement ou des dispositifs inter-opérateurs communautaires ou régionaux qui articulent les politiques d'emploi, de formation et d'enseignement. Citons-en quelques-unes :

- La Commission consultative en matière de formation, d'emploi et d'enseignement (CCFEE) et ses groupes de travail.
- Le Conseil de l'Education et de la Formation (CEF) et ses groupes de travail.
- Le Consortium de validation des compétences (Comité directeur et Commission d'agrément).
- Le Pacte Territorial pour l'emploi (PTE) et ses groupes de travail.
- Le Comité de concertation avec la FeBISP .
- Le Comité de pilotage de l'alphabétisation.
- L' Association européenne de la Formation professionnelle (AEFP).
- Les Centres de référence professionnelle (CDR) et les Centres de technologie avancée (CTA).
- Le Collège des fonctionnaires dirigeants des Services publics d'emploi et de formation, Synerjob.
- Le Collège des fonctionnaires généraux avec l'ONEM.
- Le Comité de développement stratégique BRUXELLES FORMATION-Actiris.
- Le Service francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ).
- L'IPIEQ (Instance de pilotage inter-réseaux de l'enseignement qualifiant de la zone de Bruxelles-Capitale).
- Les Conseils d'Administration des ASBL Skillsbel-

gium (promotion des métiers manuels et techniques) et Euroskills Spa-Francorchamps 2012 (organisation de la compétition européenne des métiers manuels et techniques).

8.3. LA COLLABORATION AVEC LES OPÉRATEURS PUBLICS DE FORMATION

En janvier 2012, BRUXELLES FORMATION s'est vu confié pour 4 ans une mission de coordination et de représentation nationale au sein du réseau d'information du Cedefop « ReferNet » sur les systèmes et développements de l'enseignement et de la formation professionnelle en Belgique. Cette mission vise à entretenir et à dynamiser le réseau des partenaires belges concernés et à faire le suivi de la mise en œuvre des objectifs de Bruges et ceux fixés dans le cadre de la stratégie EF 2020.

Une coordinatrice et une équipe projet ont été désignées au sein de la Division Etudes et Développement pour mener à bien cette coordination.

Parmi les réalisations, mentionnons :

- le Policy Report: monitoring annuel de la mise en œuvre des objectifs de Bruges
- le VET in Country Report (rapport sur les systèmes EFP en Belgique)
- la refondation du site : www.refernet.be
- la publication de trois articles sur les développements récents en matière d'EFP en Belgique ;
- Une veille documentaire permanente.

Les opérateurs publics de formation francophones collaborent par ailleurs dans plusieurs domaines cruciaux pour le développement qualitatif de l'offre de formation professionnelle au bénéfice du citoyen : la validation des compétences, une réflexion commune sur le cadre des certifications, la formation des formateurs avec le projet Formaform, les Europass,...



9.1. BILAN SOCIAL

1. Exercice 2012

Nombre moyen de travailleurs			
Temps plein 2012	Temps partiel 2012	Total ETPL ⁽¹⁾ 2012	Total ETPL 2011
316,17	75	367,29	353,48

2. Situation au 31 décembre 2012

		Temps plein	Temps partiel	Total en ETPL
Nombre de travailleurs		327	71	374,75
Par type de contrat de travail	Contrats à durée indéterminée	305	64	348,35
	Contrats à durée déterminée	13	4	15,9
	Contrats de remplacement	9	3	10,5
Par sexe	Hommes	153	17	164,5
	Femmes	174	54	210,25
Par catégorie professionnelle	Personnel de direction	3	0	3
	Employés	324	71	371,75
	Ouvriers	0	0	0

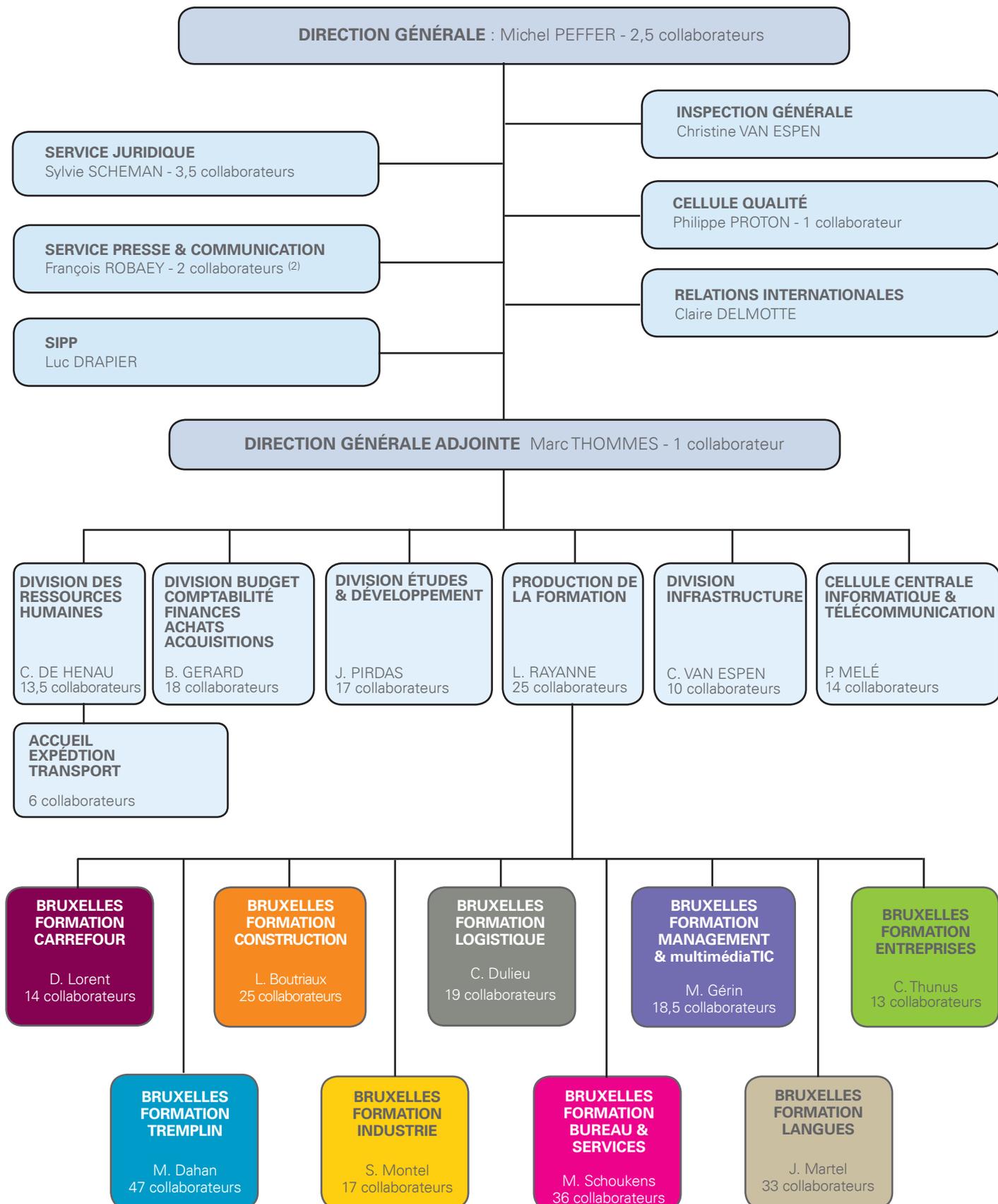
3. Mouvements de l'année

Nombre de travailleurs	Temps plein	Temps partiel	Total en ETPL
Entrées	42	2	43,6
Sorties	22	4	24,6

4. Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Personnel intérimaire	Nombre moyen de personnes occupées	7,08
Personnes mises à disposition	Nombre moyen de personnes occupées	0

9.2. STRUCTURE FONCTIONNELLE DE BRUXELLES FORMATION AU 31/12/2012⁽¹⁾



(1) N'inclut pas le personnel absent de longue durée ni les détachements
 (2) Patricia De Schutter depuis décembre 2012



9.3. LES FORMATIONS DU PERSONNEL

En 2012, le personnel de Bruxelles Formation a suivi 2160,75 journées de formation.

Les formations collectives : 1612 JOURNÉES

Les formations collectives, sources de synergie et de cohésion tant dans les services qu'entre les services, ont représenté un peu moins de 75 % du volume de l'éventail des thématiques abordées.

Thématiques	Nombre de participants	Nombre de journées suivies
Accession niveau 2	10	65
PGI : Agresso	60	53
Audit interne Qualité	8	8
Recyclage Equipiers de première intervention et secourisme	41	41
FORMAFORM (Formation cœur de métier et continue)	158	268
Les nouvelles technologies web 2.0 au service de la formation	69	69
Université d'été du Cunic	50	80
Publics jeunes : quels outils? + Développer une attitude coach avec le public jeune	54	75
Salon Epsilon	14	14
Team building et Team Work	134	163
Théorie Acceptation et Action : devenir acteur de sa formation professionnelle	13	13
Cours de langue sur plate-forme ONLINE Formapro	10	10
Tables de conversation en néerlandais	14	94,5
Gestion du temps	13	14
Gestion pratique du stress	81	40,5
Prévention de l'agressivité et de la violence	51	49
ComColors : s'adapter aux différents styles de personnalité	11	22
Rédaction : pv, prise de notes...	7	7
Office 2010 global	244	416
Word l'essentiel - Word avancé	76	152
Excel l'essentiel - Excel avancé	83	166
PowerPoint base - PowerPoint avancé	44	44
Access base - Acces Avancé	13	26
Publisher	16	16
Windows 7 et initiation environnement Windows	15	21
Construction de formulaire	3	9
Access spécifique Corail	2	2
Drupal (système de gestion de contenus)	5	25
WMS : logiciel de logistique	5	5
Arrimage et Chargement	8	40
Energie renouvelable	12	12
Manipulation Caméra Thermovision	4	8
Total	1084	1612

Les formations individuelles (548,75 JOURNÉES)

Le personnel administratif et pédagogique a consacré 548,75 journées à des thématiques très diversifiées, que ce soit à travers des salons professionnels, des colloques, ou des modules plus transversaux : itinéraires pédagogiques, méthodologie, communication, coaching,

Le personnel a également prêté beaucoup d'attention aux thématiques émergentes : emplois verts, génération Y, réseaux sociaux, ...

La forte croissance des formations individuelles (+ 200 %) en 2012 est due à l'investissement (168,50 jours) dans des modules ciblés métier très pointus (énergie renouvelable, évolution dans le web, certifications.....)

Le projet FormaForm

Fruit d'un partenariat entre le Forem, l'IFAPME et BRUXELLES FORMATION, l'objectif principal de FormaForm est d'aider les formateurs confrontés à des évolutions majeures dans l'exercice de leur métier :

- La diversité des publics: (groupes hétérogènes, génération Y, digital natives...)
- Les nouvelles modalités d'apprentissage: formation alternée, blended learning, mobile learning
- Les nouvelles technologies au service de la pédagogie, web 2.0, réseaux sociaux
- La nécessité de développer et mettre en œuvre des systèmes, méthodes et outils en matière d'évaluation des acquis de l'apprentissage dans le contexte européen en matière de certification (CEC, Ecvet...)

La formation cœur de métier, revue par les 3 opérateurs sur base d'une description commune du métier de formateur d'adultes, s'articule autour de 10 modules, 20 jours, qui font l'objet d'une ingénierie commune. De manière concrète, durant l'année 2012, des formateurs des 3 institutions ont eu l'occasion de participer, dans des groupes mixtes,

à différents modules du parcours de la formation cœur de métier. En outre, depuis septembre 2012, un catalogue de formation continue, qui comprend 15 thématiques allant de la dynamique de groupe, à l'organisation personnelle en passant par la gestion de l'agressivité ou la prise de parole en public, est accessible à l'ensemble du personnel pédagogique.

Précisons qu'en juin 2012, un séminaire intitulé «Le métier de formateur : enjeux, défis et évolution. Quelle mission pour FormaForm ?» a lancé officiellement FormaForm. Plus de 300 professionnels de la formation étaient présents. A cette occasion, un site Internet a été créé : www.formaform.be.

9.4 BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Durant l'année 2012, le comité de Pilotage a travaillé à un plan d'action à partir des résultats de l'enquête sur la satisfaction, la motivation et le bien-être au travail communiqués en 2011. Ce plan a été validé par le Comité de Direction et présenté en Comité de concertation de base fin 2012.

Les actions prévues porteront sur quatre aspects :

1. La culture du management d'implication et de participation – améliorer le partage de l'information, la communication, la collaboration.
2. Les ressources et moyens – développer l'outil informatique.
3. L'analyse de la charge de travail dans les services – identifier les volumes de travail, les activités principales et connexes.
4. L'accueil et le suivi des stagiaires – harmoniser les pratiques et gérer la charge des tensions.

La plupart des actions débiteront en 2013 pour se poursuivre en 2014. Chacune s'inscrit dans un cadre ou plan de travail existant comme le contrat de gestion ou la mise en œuvre de la collaboration avec Irisnet. Chaque action sera également prise en charge dans le cadre d'un processus spécifique avec un pilote attitré.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- BRUXELLES FORMATION CARREFOUR
Bd Bischoffsheim, 22-25
1000 Bruxelles
Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
- Renseignements :
BRUXELLES FORMATION
Rue de Stalle, 67
1180 Bruxelles
02 371 73 00
- Sites utiles :
www.bruxellesformation.be
Le présent rapport annuel peut y être téléchargé au format pdf.
www.dorifor.be
- Toute demande d'informations statistiques complémentaires peut être adressée au service
Études et Statistiques
Téléphone : 02 371 74 08 – 02 371 74 13
Fax : 02 371 74 11
Courriel : etudes.stats@bruxellesformation.be

La présente édition est assurée par le service Presse et Communication.

Le présent rapport est sorti de presse en juin 2012.

Éditeur responsable : Michel Peffer
Rue de Stalle, 67 - 1180 Bruxelles

Les comptes annuels seront disponibles sur simple demande dans le courant du mois de septembre.



www.bruxellesformation.be

